

Emigration clandestine Démantèlement d'un réseau de passeurs à Mostaganem

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7053 - LUNDI 09 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

3ème Conférence africaine des startups Conclusion de plusieurs partenariats internationaux

P04

Colloque sur l'Emir Abdelkader

Rebiga met en avant la grande considération du président

Lors de l'ouverture d'un Colloque intitulé: «A l'honneur des gloires de la Nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader», le ministre a affirmé que cette rencontre, organisée sous le haut patronage du Président de la République, «témoigne de l'intérêt que porte Monsieur le Président à la mémoire de l'Emir Abdelkader et sa grande considération pour les figures emblématiques marquantes de l'Algérie, qui ont hissé haut les valeurs de fierté et de gloire».

P03



Les rebelles annoncent la fin du règne de Bachar Al-Assad

L'énigmatique chute de Damas !



Lire en page 03

P07

ORAN

Quel sort pour ces éternels «occupants des rues» en temps glacial? Quand les recensements sont dépassés

Du 11 au 13 décembre à l'EHU d'Oran

2ème congrès international de chirurgie maxillo-faciale en décembre

Trafic de drogue et de psychotropes

Deux réseaux criminels démantelés à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Colloque international sur l'Emir Abdelkader

La ville El Kader fière de porter le nom de cette personnalité algérienne universelle



Le maire de la ville américaine El Kader, Josh Bob, a exprimé la fierté de sa ville de porter le nom de l'Emir Abdelkader, "cette personnalité algérienne universelle", mettant en avant ses qualités humaines et son engagement pour la paix. M. Josh Bob s'exprimait samedi lors d'un Colloque à Alger intitulé: "A l'honneur des gloires de la nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "J'ai l'honneur, en ma qualité de maire de la ville d'El Kader et au nom de mes concitoyens, de vous faire part des plus chaleureuses salutations de paix et d'amitié alors que nous célébrons le 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution algérienne et le 192ème anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader", a-t-il dit.

En marge de la 3ème édition de la Conférence africaine des start-up

Le ministre du Travail reçoit le ministre béninois des PME



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a reçu, samedi à Alger, le ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'Emploi de la République du Bénin, M. Modeste Kérékou, en marge de sa participation à la 3ème édition de la Conférence africaine des start-up, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Bentaleb a mis en avant "les efforts consentis par l'Algérie dans la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage", soulignant "les politiques nationales algériennes visant à

promouvoir l'emploi et à réduire le chômage à travers des programmes innovants encourageant l'investissement dans les ressources humaines que recèle l'Algérie, selon les différents dispositifs et mécanismes mis en place, ce qui contribue à la réalisation du développement durable et à la résorption du chômage". A cette occasion, il a évoqué "les initiatives et programmes adoptés pour inciter les jeunes à investir le marché du travail, et l'allocation chômage destinée aux jeunes à la recherche d'un emploi pour la première fois, en accompagnant les bénéficiaires avec des formations qualifiantes".

Travaux publics

Inauguration à Alger de l'Ecole supérieure de management



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a inauguré, samedi à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger), l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMT). La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de membres du parlement, de cadres du secteur, ainsi que du chargé d'affaires de l'ambassade de la République populaire de Chine à Alger, Zhao Pingsheng. Cet établissement est dédié à la formation en management d'administration, d'entreprises et de projets, des cadres du secteur relevant de l'administration

centrale, des laboratoires, ainsi que des entreprises intervenant dans la réalisation des grands projets d'infrastructures de travaux publics et de transport (aéroport, voie ferrée), selon les explications fournies. L'Ecole assure une formation qui permet aux cadres du secteur de s'adapter aux exigences normatives, environnementales et aux nouvelles technologies utilisées dans le secteur. D'une capacité de 350 places pédagogiques extensibles, l'ESMT, qui s'étend sur une superficie totale de 44.000m², a été réalisée par un groupe chinois de construction.

Produits alimentaires

Hausse des prix mondiaux en novembre



L'indice FAO des prix des produits alimentaires a atteint en novembre son plus haut niveau depuis avril 2023, avec une augmentation de 0,5 % par rapport à octobre, sous l'effet d'une envolée des cours des huiles végétales, selon le dernier rapport. Toutefois par rapport, au rapport de l'Organisation onusienne, à l'année précédente, l'indice est en hausse de 5,7% mais reste 20,4 % en dessous du pic de mars 2022, précise le rapport. Les prix des huiles végétales se sont augmentés de 7,5 % en novembre, par rapport au mois d'avant, en raison de la production plus faible que prévu d'huile de palme, des précoc-

cupations liées à l'offre de soja, colza et tournesol, et d'une forte demande mondiale. Le secteur des produits laitiers (notamment du beurre et du fromage) a également augmenté, en raison de la forte demande et de la réduction des stocks en Europe, explique la même source. En revanche, les prix des céréales, du sucre, de la viande et du riz ont enregistré des baisses sensibles par rapport au mois dernier. Le prix des céréales a chuté de 2,7 %, notamment à cause de l'augmentation de l'offre, tandis que ceux du sucre ont baissé de 2,4 % en raison de la bonne récolte de canne à sucre en Inde et en Thaïlande.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les rebelles annoncent la fin du règne de Bachar Al-Assad

L'énigmatique chute de Damas

Par B.Habib

Chute de Damas, « appropriation » de la télévision publique, fuite de Bachar Al Assad à l'étranger, destitution et destruction de slogans du régime Al Assad ... autant de « chamboulements » nés non sans surprise sur la scène syrienne, ces derniers jours, pour décrire que tout ne va pas mieux dans la région du Moyen-orient depuis le début de la guerre déclarée par Israël contre le Hamas et Ghaza le 7 octobre 2023. Aussi surprenants qu'énigmatiques, les événements se bousculent tel un retournement d'ascenseur, ce qui augure que les lendemains risquent d'être encore une fois plus inattendus, intenses en renseignements et bouleversements dans la région. S'agit-il de la fin du règne d'Al Assad? Propagande orchestrée par certains pays de l'occident pro Israël ou un simple hasard de calendrier? Les médias arabes et étrangers n'en reviennent pas. Il s'agirait bel et bien de la prise d'assaut par des rebelles, menés par des islamistes radicaux, de plusieurs villes et localités recluses de la Syrie comme Hama, malgré les assurances des plus haut gradés de Djeich syrien du régime Al Assad qui ont démenti l'information sur la chute de Damas et du pouvoir incarné par le fils de Hafez Al Assad, soulignant que l'armée syrienne a préféré se cantonner derrière, afin d'éviter des risques d'effusion de sang et d'affrontements parmi la population. Les observateurs retiennent qu'un grand nombre de ces rebelles appartenait à la sinistre branche d'Al Qaïda. Ce qui semble pourtant ambigu, est que ces derniers aient annoncé, à la télévision publique syrienne, la chute surprenante et inattendue du président Bachar al-Assad et la "libération" de la capitale Damas, après une offensive fulgurante qui a mis fin à plus de cinq décennies de règne de la famille Assad. Alors que

d'un côté, des généraux du régime syrien affichaient dernièrement des déclarations de démenti sur la même chaîne publique. S'agit-il d'une guerre propagandiste? Des images sur plusieurs chaînes de télévisions arabes, dont Al Jazeera et Al Hadath, montraient en tous cas des scènes filmées de dizaines de personnes, au centre de Damas, en train de célébrer la chute du régime. Ils ont renversé et piétiné une statue du père du président Bachar al-Assad, Hafez, qui a dirigé la Syrie depuis 1971 jusqu'à sa mort en 2000. Sur la place des Omeyyades, le bruit des tirs d'armes à feu, en signe de joie, se mêle aux cris d'« Allahou Akbar, Allahou Akbar ». "On attendait ce jour depuis longtemps", a déclaré Amer Batha. "Je n'arrive pas à croire que je suis en train de vivre cet instant", lâche ce Syrien qui fond en larmes: "C'est une nouvelle histoire qui commence pour la Syrie". À la télévision publique, les rebelles ont annoncé la chute de Bachar al-Assad et la "libération" de Damas. Dans leur communiqué, ils ont dit avoir libéré tous les prisonniers "injustement détenus" et appelé à sauvegarder les biens de l'État syrien "libre". Ils avaient annoncé plus tôt, sur l'application Telegram, "la fuite" de Bachar al-Assad et proclamé "la ville de Damas: libre". Assad a-t-il vraiment quitté la Syrie? "Assad a quitté la Syrie via l'aéroport international de Damas avant que les membres des forces armées et de sécurité ne quittent" le site, a indiqué le directeur de l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane. Depuis le début de leur offensive, le 27 novembre dans le nord-ouest de la Syrie, les rebelles ont rapidement conquis plusieurs grandes villes importantes, devant l'effondrement mystérieux des forces gouvernementales. Ils ont lancé un appel "pour rentrer en Syrie libre" aux Syriens déplacés à l'étranger par le conflit qui a fait, depuis 2011, un demi million de morts

et a morcelé le pays en zones d'influence, avec des belligérants soutenus par différentes puissances étrangères. Dans une vidéo publiée sur son compte Facebook, le Premier ministre syrien, Mohamed alJalali, s'est dit prêt à coopérer avec tout nouveau "leadership" choisi par le peuple, précisant qu'il serait, dimanche matin dans ses bureaux, au siège du gouvernement, pour toute procédure de "passation" de pouvoir. Le chef du groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), Abou Mohammad al-Jolani, à la tête d'une coalition de rebelles soutenus par la Turquie, a appelé ses combattants à ne pas s'approcher des institutions publiques, ajoutant que celles-ci restaient sous contrôle du Premier ministre jusqu'à la "passation officielle".

La coalition de groupes rebelles menée par HTS, un groupe issu de l'ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda, a effectué en une dizaine de jours une avancée particulièrement spectaculaire, capturant les grandes villes d'Alep et Hama avant d'annoncer dans la nuit de samedi à dimanche avoir pris le contrôle de Homs, la troisième ville du pays, et être entrée dans la capitale Damas. Elle a notamment profité du retrait de plusieurs régions des forces gouvernementales face à l'offensive qu'elle a lancée à la surprise générale le 27 novembre, à partir de la province d'Idleb, son fief dans le nord-ouest de la Syrie, malgré des raids aériens menés avec l'allié du régime, la Russie, et des opérations au sol contre les secteurs insurgés.

Au sud de la capitale, près de la frontière jordanienne, les troupes gouvernementales ont également perdu le contrôle de la ville de Deraa, berceau du soulèvement de 2011, au profit des forces locales, selon l'OSDH. Cette chute reste néanmoins énigmatique et beaucoup de questions restent sans réponses. La Syrie a-t-elle réellement mis fin à sa crise? L'avenir nous le dira.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'émir Abdelkader: un homme, un parcours

«Ne demandez jamais quelle est l'origine d'un homme; interrogez plutôt sa vie, son courage, ses qualités et vous saurez ce qu'il est. Si l'eau puisée dans une rivière est saine, agréable et douce, c'est qu'elle vient d'une source pure».

L'Emir Abdelkader

L'Émir que le tout Puissant ait son âme, pratiquait une guérilla efficace et, jusqu'en 1847, avait réussi bravement à remporter de nombreuses batailles. Souvent et quand cela s'avérait nécessaire, il signait des trêves tactiques avec ses ennemis les Français. Il avait réussi à étendre son pouvoir sur presque tout le territoire national à l'exception de quelques poches. Alors que sa base de pouvoir était concentrée dans la partie occidentale de l'Algérie. Quand même, il a réussi à hue et à dia, à unir les tribus pour le djihad contre les Français. Il est reconnu par ses amis, comme par ses ennemis, pour sa chevalerie, sa science, sa culture, sa perspicacité, sa stratégie politique et militaire. Oh ! Si ce n'était pas la trahison œuvrée par un ennemi lâche et sans scrupule contre un jeune gars, un pur produit de la zaouïa de la piété, la probité et de la droiture. C'était le produit d'une lignée de Saints et de Savants Hommes, remontant au Prophète de l'Islam (QDBAP). C'était donc, «Abdelkader le chevalier de la foi» pour reprendre le titre d'un livre rédigé en l'honneur de l'Emir par le regretté Mohamed Chérif Sahli. Dans son exil forcé à Damas en Syrie, alors c'est là où il s'était fait une réputation mondiale, notamment, après son intervention pour la protection des chrétiens de Syrie et du Liban (ces deux États n'existaient pas encore) quand ils allaient être exterminés par la secte des druzes. Il avait usé de tout son poids moral et du respect dont il faisait l'objet parmi les populations de ce pays, afin de convaincre les agresseurs de l'aberration de leurs actes criminels. Cette attitude positive et d'un haut humanisme avait suscité non seulement le respect et l'admiration des nations du monde entier notamment occidentales, mais une reconnaissance sans faille envers la personne de l'émir qui est vite devenu une célèbre personnalité mondiale... Cette envergure mondiale était claire quand il a été l'invité d'honneur en Egypte afin de prendre part aux festivités marquant l'inauguration du Canal de Suez, en novembre 1869. Très influencé par son monumental maître soufi Ibn arabi, l'émir faisait donc, partie de cette catégorie des soufis humanistes.

Colloque sur l'Emir Abdelkader

Rebiga met en avant la grande considération du président

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a mis en avant, samedi à Alger, la grande considération du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, pour les figures emblématiques de l'Algérie, notamment l'attention particulière qu'il accorde à la mémoire de «la grande figure algérienne» l'Emir Abdelkader. Lors de l'ouverture d'un Colloque intitulé: «A l'honneur des gloires de la Nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader», le ministre a affirmé que cette rencontre, organisée sous le haut patronage du Président de la République, «témoigne de l'intérêt que porte Monsieur le Président à la mémoire de l'Emir Abdelkader et sa grande considération pour les figures emblématiques marquantes de l'Algérie, qui ont hissé haut les valeurs de fierté et de gloire». Il a évoqué l'initiative du Président de la République pour un projet cinématographique de dimension internationale

consacré à cette figure historique, ainsi que la réalisation d'une statue géante de l'Emir dans la wilaya d'Oran. A cette occasion, M. Rebiga a évoqué le parcours et les hauts faits de l'Emir Abdelkader, qu'il a décrit comme «un pionnier du jihad, de la résistance et de la paix, un symbole de la civilisation humaine, mais aussi un guide spirituel du soufisme et du savoir». Il a affirmé que cette personnalité incarne «plusieurs qualités exceptionnelles: un homme au patrimoine glorieux, érudit dans les affaires de sa religion, profondément attaché à la culture et à l'histoire de sa nation, expert en politique et en diplomatie et un leader hors pair». Le ministre a ajouté que «le parcours exceptionnel de l'Emir Abdelkader illustre une histoire marquée par l'héroïsme, la loyauté et le dévouement à la nation et à la patrie. Sa conduite, qui rejette la soumission, glorifie la liberté et se sacrifie pour les valeurs nobles, témoigne de son esprit civilisationnel non seulement envers ses

compagnons et ses coreligionnaires, mais également envers ses adversaires», qualifiant l'Emir de «grande personnalité dans le monde». «Ce n'est pas un hasard si les Etats Unis ont donné son nom à l'une de leurs villes, +Elkader+, ni si de nombreux oulémas, historiens et écrivains s'intéressent à son patrimoine intellectuel et à son parcours» a-t-il dit au sujet de l'Emir Abdelkader, ajoutant que «son parcours était une référence pour la lutte de notre peuple à travers les résistances nationales et les mouvements politiques et réformistes algériens jusqu'à la Révolution du 1er Novembre 1954». Le ministre a rappelé également «le rapatriement en Algérie, à l'époque du défunt président Houari Boumediene, des restes de l'Emir Abdelkader pour les inhumer dans son pays», appelant à protéger ses hauts faits et ceux des autres grandes figures de la nation, à sauvegarder leur mémoire et à transmettre leur message pour les générations futures.

Intelligence artificielle

De nouvelles perspectives pour les activités économiques en Algérie

Plusieurs secteurs économiques en Algérie se tournent vers l'intelligence artificielle (IA) comme nouvel outil pour améliorer leur rendement et ouvrir de nouvelles perspectives de développement, bénéficiant de la généralisation de la formation dans ce domaine, la multiplication des incubateurs et la mise en place par l'Etat de plusieurs programmes encourageant l'innovation. De grandes entreprises nationales ont déjà commencé à intégrer concrètement les technologies d'IA dans leurs activités, afin de s'aligner sur les transformations numériques mondiales, et ce, au moment où des milliers d'étudiants spécialisés dans ce domaine sortent diplômés des écoles et des universités algériennes. Le lancement par le groupe Sonatrach, fin novembre dernier, d'un concours national de recrutement, décrit comme le plus important de la dernière décennie, illustre cette transition. Pour la première fois, des postes dans le domaine de l'IA y ont été inclus. A ce propos, le directeur exécutif des ressources humaines de Sonatrach, Smail Alatou, a indiqué dans des déclarations à la presse, que le recrutement de spécialistes en IA répond aux besoins du groupe d'intégrer les technologies de pointe, soulignant que Sonatrach dispose déjà de chaînes de recherche et d'installations où l'IA est utilisée.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Tension autour du Gaz

L'Europe fait face à une crise énergétique imminente cet hiver, avec des réserves de gaz historiquement basses (87 % en novembre), une demande accrue et une concurrence mondiale pour le gaz naturel liquéfié «GNL», notamment avec l'Asie. Les conditions climatiques défavorables et la faible production d'énergies renouvelables accentuent la pression. L'expiration du contrat entre Gazprom et Naftogaz pourrait aggraver la situation, exposant l'Europe à des pénuries et à une flambée des prix. Dans ce contexte, le prix du gaz naturel pour livraison en janvier a légèrement augmenté de 0,06 \$US pour atteindre 3,10 \$US par million d'unités thermiques britanniques. Cette hausse précède la publication des données hebdomadaires de l'Energy Information Administration «EIA», qui prévoient un retrait modéré des stocks (-44 BCF) pour la semaine du 23 au 29 novembre, en raison d'une récente vague de froid aux États-Unis. Cependant, des prévisions de températures plus douces pour les deux semaines à venir devraient limiter la demande de chauffage et stabiliser les prix. Pour l'Europe, une annonce du président Vladimir Poutine, visant à assouplir les conditions de paiement pour les exportations de gaz naturel, a apporté une stabilité temporaire aux marchés. Désormais, les acheteurs européens peuvent utiliser des institutions financières autres que Gazprombank, bien que les paiements en roubles restent obligatoires, créant des défis pour certains États. Les inquiétudes sur l'approvisionnement en gaz russe persistent, notamment en raison de l'expiration imminente de l'accord de transit entre la Russie et l'Ukraine. La transition énergétique, les tensions géopolitiques et la vulnérabilité des stocks européens soulignent la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement. Malgré ces défis, les contrats à terme sur le gaz naturel européen ont chuté à 46,3 \$ par mégawatt-heure, leur plus bas niveau en deux semaines, grâce à l'assouplissement des règles de paiement par la Russie, ce qui a temporairement apaisé les craintes de perturbations.

Priorités du plan d'action 2025 du secteur de la Pêche

Développement de l'aquaculture, construction navale et protection sociale

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi à Alger, que l'exploitation optimale des bassins aquacoles figure parmi les priorités du plan d'action du secteur de la pêche pour 2025, aux côtés de la construction et de la réparation navales et de la généralisation de la protection sociale des professionnels. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre nationale de coordination présidée par M. Cherfa, tenue en présence de directeurs de wilayas de la pêche et de l'aquaculture, de cadres centraux du secteur, de directeurs d'établissements et d'organismes sous tutelle et de professionnels. Lors de cette réunion, la première après l'intégration du secteur de la pêche au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le ministre a souligné la nécessité de raffermir la relation avec les services agricoles pour élaborer une feuille de route axée sur l'exploitation optimale des bassins aquacoles et sur l'encouragement et l'accompagnement des agriculteurs à la réalisation des projets d'investissement dans la production de poissons d'eau douce. "L'expérience a prouvé que l'aquaculture est une filière dont le secteur a acquis les compétences nécessaires et il est impératif de valoriser cet atout pour augmenter la production", a ajouté le ministre, relevant que cette production aquacole contribuera de manière significative à réguler le marché du poisson, notamment à travers la production de la tilapia et de la daurade, des espèces largement consommées. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'ouverture des banques à tous ceux désireux investir dans le secteur agricole, en vue d'augmenter la production et de stabiliser le marché, soulignant que des accords de coopération seront signés avec des établissements financiers, dont la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), pour accompagner les investisseurs. Cherfa a souligné la nécessité de soutenir les chantiers de construction et de réparation navale dans le cadre du plan d'action des directions de wilayas du secteur pour 2025, rappelant à cet égard, que des espaces au sein des ports de pêche ont été alloués pour appuyer cette filière et que des décisions ont été prises pour répondre aux préoccupations des professionnels, notamment l'autorisation d'importer des navires et des moteurs d'occasion de moins de cinq ans. Le ministre a également évoqué l'importance de la généralisation de la protection sociale, appelant les partenaires sociaux et les présidents des Chambres de la Pêche à renforcer leur coopération à cet effet. Dans le même contexte, il a mis en avant "l'intérêt majeur" accordé par le secteur aux professionnels, en œuvrant à améliorer leurs conditions de travail au sein des ports et à prendre en charge leurs réoccupations. En janvier prochain, des contrats d'engagement seront signés entre la Direction générale du développement de la production halieutique, relevant du ministère, d'une part, et les Directions de wilayas et les Chambres de pêche d'autre part.

3ème Conférence africaine des startups

Conclusion de plusieurs partenariats internationaux

L'exposition organisée en marge de la 3ème édition de la Conférence africaine des startups, qui se déroule à Alger, connaît une intense activité pour les entreprises participantes, dont certaines ont réussi à conclure des partenariats internationaux et d'autres s'emploient à réaliser cet objectif avant la fin de l'événement. L'exposition a été ponctuée par une forte affluence des entrepreneurs dans les espaces réservés à la présentation des projets et aux rencontres bilatérales entre exposants, ce qui a permis aux entreprises de promouvoir leurs projets et de chercher à étendre leurs activités à l'international. Dans des déclarations à l'APS, plusieurs exposants ont affirmé que la principale motivation de leur participation au rendez-vous d'Alger était de décrocher des contrats de partenariat afin d'exporter leurs services au-delà des frontières de leurs pays respectifs. A ce titre, un gérant d'une startup kenyane spécialisée dans les énergies renouvelables a affirmé que son entreprise "qui commence à enregistrer des succès dans son pays, aspire à s'étendre aux pays voisins et à nouer divers partenariats", soulignant que la participation de la délégation kenyane à cet événement a été "très bénéfique". De son côté, un gérant d'une startup rwandaise spécialisée dans la conception 3D basée sur la réalité virtuelle pour les jeux électroniques et les annonces, a indiqué que bien que son entreprise collabore déjà avec des clients au Canada et aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux, la participation à cette conférence constitue "une étape importan-

te ouvrant la voie à de nouveaux partenariats". Il a ajouté que le marché algérien offre de nombreuses opportunités de coopération et que d'autres pays africains représentent un espace favorable pour étendre l'activité. Pour sa part, un gérant d'une startup éthiopienne spécialisée dans la réservation de billets de transport, a affirmé que son entreprise qui a réalisé un chiffre d'affaire de 4 millions de dollars durant les huit derniers mois, vise désormais une expansion internationale. L'intervenant a également évoqué les discussions engagées avec les représentants d'entreprises algériennes, tanzaniennes et ghanéennes, en vue de signer des contrats à l'avenir. Un autre gérant d'une startup offrant une plateforme éducative a indiqué avoir engagé des discussions avec des opérateurs en Algérie, en République démocratique

du Congo, en Ethiopie, et au Botswana, afin de nouer des partenariats dans le domaine. Les travaux de la 3ème édition de la Conférence africaine des startups, dont l'ouverture a été présidée jeudi dernier par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se poursuivent, samedi à Alger, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger). Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette édition est organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et l'accélérateur public "Algeria Venture", avec la participation de ministres et de responsables de l'innovation et des startups de pays africains et de l'Union africaine (UA) ainsi que plus de 500 startups et investisseurs de plusieurs pays africains.

Protection des marques commerciales algériennes

Une stratégie nationale en cours d'élaboration

Une stratégie nationale de protection des marques commerciales algériennes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, est en cours d'élaboration, a déclaré, samedi à Sétif, le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah. Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national consacré à la lutte contre la contrefaçon des marques commerciales, organisé à la salle de conférences du Club des avocats par l'Ordre des avocats de la région de Sétif, en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le responsable central a souligné qu'une commission interministérielle composée de plusieurs secteurs concernés (justice, commerce, douanes, industrie et banques) s'attèle à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection des marques nationales à l'intérieur et, surtout, à l'extérieur du pays.

Cette stratégie vise à assurer la protection juridique et à prévenir la contrefaçon des produits algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger, a-t-il ajouté, notant que l'Algérie dispose d'une législation récente dans ce domaine, conforme aux conventions internationales, et que la justice algérienne joue un rôle important dans le traitement de la question de la contrefaçon, mettant notamment fin, en coopération avec les différents acteurs, à certaines pratiques, et résolvant plusieurs litiges devant les juridictions civiles et les tribunaux de commerce spécialisés. Ahmed Ali Salah a souligné la "grande attention" accordée par l'Etat à cette question, citant l'existence de tribunaux de commerce, seules juridictions compétentes pour juger de tels litiges et poursuivre les contrevenants à la législation en vigueur, et d'un comité interministériel de lutte contre la contrefaçon, en plus de l'arsenal juridique existant. Pour sa part, le président de l'Union nationale des ordres des avocats, Me

Ibrahim Taïri, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats et des magistrats, d'autant qu'il s'agit, a-t-il dit, d'un "thème d'une grande importance puisque la marque est l'un des éléments les plus importants de la propriété intellectuelle". Il a également souligné que la contrefaçon des marques est un "phénomène mondial dangereux", qui cause de grands dommages aux personnes physiques et morales (sociétés, entreprises) en raison de son impact négatif sur la croissance économique, sur l'innovation et sur les droits de propriété intellectuelle, tout en constituant une pratique déloyale dans le domaine commercial. Selon Me Taïri, cette rencontre vise à mettre en lumière les problèmes juridiques les plus importants auxquels la marque commerciale est confrontée, à débattre de la question et à mettre en évidence la position du droit et du pouvoir judiciaire algériens sur le phénomène de la contrefaçon des marques, ainsi que l'efficacité et l'efficience des mécanismes juridiques disponibles, tout en identifiant les répercussions de ce phénomène et en recherchant les moyens juridiques d'en venir à bout. Les participants ont débattu de deux thèmes principaux : "Les mécanismes civils de lutte contre la contrefaçon" et "Les moyens pénaux de lutte contre la contrefaçon" et ce, lors de huit interventions d'avocats, de magistrats, d'universitaires, de spécialistes de l'INAPI et de l'administration des douanes. Ont également pris part à cette rencontre, placée sous l'égide du ministère de la Justice, le wali de Sétif, Mustapha Limani, le procureur général près la Cour de Sétif, Fayçal Zerdani, le président de la Cour, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, plusieurs magistrats, des responsables de 24 barreaux régionaux, des présidents de Cours, des procureurs de la République et les procureurs généraux près les Cours de Bordj Bou Arreridj et de M'sila, en plus d'acteurs et de parties concernées par la question.

Oeuvres universitaires

«La réforme du système est toujours en cours»

La Directrice de la vie étudiante au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Assia Sahraoui, a indiqué ce dimanche que la réforme du système des œuvres universitaires, amorcée depuis deux ans, est toujours en cours. «Le système actuel des œuvres universitaires a atteint ses limites et le chantier est toujours ouvert. Sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, nous avons entrepris de revoir ce système. Le chantier est ouvert depuis déjà deux ans et rien ne se fera sans l'accompagnement des acteurs de cette réforme qui sont l'office national des œuvres universitaires (ONOU), les partenaires sociaux, les organisations syndicales et autres concernés ce créneau des œuvres universitaires», a déclaré Mme Sahraoui lors de son passage dans l'émission «L'invité du Jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Interrogée sur l'amélioration de la sécurité dans les cités universitaires et dans les universités, Mme Sahraoui a rappelé tout ce qui a été fait à ce jour pour assurer la sécurité des étudiants, estimant, toutefois, que nul n'est à l'abri d'un incident. «Il n'y a jamais de risque zéro, cependant, l'ONOU, chargé de la gestion des œuvres univer-

sitaires fait de son mieux pour assurer la sécurité des étudiants», a-t-elle rétorqué. Poursuivant son argumentaire, l'invité de la Chaîne 3 a fait savoir que l'éclairage a été renforcé au niveau des cités universitaires. Ces lieux sont également dotés de 7.000 caméras de surveillance et d'un système de reconnaissance faciale placé à l'entrée des résidences. De plus, le ministère de l'Enseignement supérieur s'est attaché les services de sociétés privées de gardiennage, en appui au travail déjà réalisé par les agents de sécurité, et ce, pour garantir une sécurité maximale. Abordant le sujet de l'améliorer la qualité de vie, avec comme axe principal le désengorgement des cités universitaires, l'oratrice a assuré que l'hébergement a été amélioré, considérablement, particulièrement après l'intégration de la numérisation grâce à laquelle l'étudiant n'a plus besoin de se déplacer pour demander sa chambre, grâce à la plateforme progrès. En sus, poursuit-elle, énormément de choses ont été faites durant les cinq dernières années avec, notamment, le renouvellement des kits d'hébergement après l'acquisition de 80.000 lits. «Des opérations de maintenance ont également été menées après l'acquisition des batteries de cuisine, partielles ou to-

tales, sans oublier les formations destinées aux agents dédiés à cette tâche», a-t-elle ajouté. Pour ce qui est de la surcharge des cités universitaires, Mme Sahraoui a indiqué que le problème se pose principalement à Alger. Selon elle, les résidences universitaires de la capitale accueillent 13.292 étudiants, sur les 145.000 hébergés dans les résidences universitaires à travers l'ensemble du territoire national. En revanche, la Directrice de la vie étudiante au ministère de l'Enseignement supérieur n'a pas nié le fait que quelques problèmes se sont posés durant la rentrée universitaire, essentiellement dans les cités de jeunes filles de Ben Aknoun et de Saïd Hamdine, où la moyenne était de 6 étudiantes par chambre. «Le problème a été résolu par la suite et la moyenne est aujourd'hui de trois à quatre étudiants par chambre», a-t-elle assuré. L'intervenante a fait savoir aussi que grâce au dossier indu occupant, beaucoup de chambres ont été libérées, chose qui a permis de mettre les étudiants dans des conditions meilleures. Pour conclure, Mme Sahraoui a rappelé que 19 résidences universitaires ont été réceptionnées en 2023, à travers tout le territoire national, et quelles sont en cours d'équipements.

Journée africaine des télécommunications

Réunion-débat interministérielle sur l'IA à Alger

Une réunion-débat rassemblant le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, et ses homologues africains à l'occasion de la célébration de la Journée africaine des télécommunications, a été organisée samedi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a vu la participation du ministre des technologies de la Communication de la République tunisienne, Sofiane Hemissi, du ministre de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration de la République islamique de Mauritanie, Ahmed Salem Bada, du ministre des postes, des télécommunications, de l'économie numérique et de la transparence de l'Union des Comores, Oumouri M'madi Hassani, du ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique de la République du Congo, Léon Juste Ibombo, outre la participation de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zerrouki a souligné que "l'Algérie accorde une importance capitale à cet événement, ce qui témoigne de son engagement ferme à soutenir l'action africaine commune dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information", ajoutant que "son activité soutenue au sein des structures de l'Union africaine des télécommunications (UAT), notamment à travers la présidence de la Conférence des plénipotentiaires de cette éminente institution, incarne son rôle central dans le renforcement des efforts régionaux pour accélérer la dynamique d'intégration numérique

et favoriser l'innovation technologique". Le ministre a évoqué le slogan choisi par l'UAT pour cette année, à savoir "Accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Afrique à travers les politiques et l'innovation au service du développement durable", soulignant l'importance que l'Algérie accorde à cette question. Zerrouki a rappelé l'allocution du président de la République lors de l'ouverture de la 3e édition de la Conférence africaine des start-up, dans laquelle il a affirmé qu'il "faut impérativement intégrer l'intelligence artificielle dans les trajectoires de consolidation de l'économie de la connaissance". De leur côté, "les participants au panel ministériel ont relevé l'importance de l'intelligence artificielle dans le développement économique et social du continent", soulignant la nécessité "d'élaborer des stratégies nationales dans ce domaine, en veillant à aligner les efforts et les cadres stratégiques de l'Union africaine et des initiatives mondiales pour garantir une utilisation harmonieuse et efficace de cette technologie". Ils ont également évoqué les efforts de développement des infrastructures et des services de communication à travers l'Afrique dans l'objectif de "réduire la fracture numérique et de renforcer l'accès équitable à Internet et aux technologies modernes", outre "les efforts de leurs pays en matière de développement de l'intelligence artificielle et de son usage". Les discussions ont porté sur "la nécessité d'investir dans des infrastructures numériques solides, de développer les compétences locales en matière d'intelligence artificielle, et de renforcer la coordination entre les acteurs publics

et privés pour intégrer les applications d'intelligence artificielle dans la gestion des services publics et dans des domaines tels que la santé, l'éducation, et autres, en sus de l'amélioration de l'efficacité, de l'accès et de la qualité de ces services essentiels pour les citoyens". Il a également été convenu de "renforcer la coopération entre les pays africains et d'œuvrer ensemble à la mise en œuvre de politiques et d'initiatives régionales favorisant l'innovation technologique et l'intelligence artificielle, en vue de garantir une intégration réussie de cette technologie dans les sociétés africaines".

1ère édition du challenge «InnovPost»

Algérie Poste organise une cérémonie de distinction des lauréats

Algérie Poste a organisé, samedi à Alger, une cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 1ère édition de son challenge intitulé «InnovPost 2024», placé sous le thème "Vers une poste connectée et innovante", et ce, en marge des activités de la 3e Conférence africaine des Start-up, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, qui a affirmé dans une allocution prononcée à cette occasion, que cet événement "témoigne du développement du secteur de la Poste et de son ouverture pour être en phase avec la nouvelle ère, et faire face ainsi aux défis de l'heure, notamment l'intelligence artificielle". Le ministre a salué par la même occasion, la participation massive à cet événement, se disant fier des jeunes talents qui ont concouru dans différents domaines de la compétition. A cet égard,

le ministre a annoncé qu'une "2e édition de cet événement sera organisée pour donner un nouvel élan au challenge dans ce domaine". De son côté, le directeur général d'Algérie Poste, Louaï Zidi, a souligné que ce concours "s'inscrit dans le cadre de la vision éclairée d'Algérie Poste, en tant qu'entreprise citoyenne visant à renforcer la transition numérique et à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation en matière des services postaux et financiers". Il a également affirmé l'attachement de l'entreprise à adopter les solutions techniques modernes pour améliorer la qualité du service public et partant, assurer au citoyen des services modernes et sûrs répondant à ses besoins. Zidi a exprimé, dans ce sens, "la disponibilité constante d'Algérie Poste à accueillir des compétences nationales, notamment les jeunes innovateurs et porteurs de start-up dans le domaine numérique et à domicilier leurs projets dans le tableau de bord prospectif de l'entreprise".

Emigration clandestine

Démantèlement d'un réseau de passeurs à Mostaganem

La police de Mostaganem, en coordination avec le groupement des garde-côtes, ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de l'émigration clandestine (Harraga). La Sûreté de wilaya a précisé que l'opération a été réalisée grâce à une coordination opérationnelle entre la brigade de lutte contre le trafic de migrants de la wilaya et les garde-côtes, sous la supervision du parquet, concernant un groupe d'individus sur le point de quitter illégalement le territoire national à partir d'une plage de Mostaganem. Les investigations menées par l'équipe de sécurité ont permis d'identifier les suspects, dont le principal organisateur de la traversée clandestine. Une embarcation pneumatique équipée d'un moteur a également été saisie, selon le communiqué. Les enquêtes ont révélé que ce réseau utilisait le réseau social TikTok pour recruter des candidats harragas et les inciter à quitter le territoire national par mer, a ajouté la même source. Après avoir accompli l'ensemble des procédures légales, les individus arrêtés ont été présentés devant les instances judiciaires, selon le communiqué de la sûreté de Mostaganem.

Manifestation nationale «Hiver 2024»

Hidaoui a présidé une réunion préparatoire

Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil Supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a présidé, à Alger, une réunion préparatoire en prévision de l'organisation de la manifestation nationale Hiver 2024 qui aura pour slogan "Jeunesse en mobilité", a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Dans le cadre des préparatifs en prévision de la manifestation la manifestation nationale Hiver 2024, M. Hidaoui a présidé, mercredi, une réunion de coordination avec les directeurs de la Jeunesse et des Sports des wilayas concernées, en présence du chef de cabinet, du Directeur général de la Jeunesse et des cadres centraux de la direction", précise le communiqué. Dans ce cadre, il a appelé à "la contribution de tous à la réussite de cette initiative qui verra l'organisation de 14 activités centrales (dans 14 wilayas) à travers le pays", précisant qu'"à travers cette manifestation, le ministère tend à mettre à profit chaque saison de l'année pour renforcer la dynamique des jeunes et réaliser les objectifs stratégiques qui cadrent avec leurs aspirations et la vision nationale de développement, notamment en renforçant les valeurs communes et en bâtissant des convictions nationales qui reflètent la cohésion sociale".



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTGANEM

NIF N: 099 327010248039

AVIS AUX BUREAUX D'ETUDES PREQUALIFIES
CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N°121/2024 du 05/11/2024

Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et aux dispositions des articles 160 à 162 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics l'OPGI de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N°121/2024 DU 05/11/2024 paru dans les quotidiens « LE CARREFOUR D'ALGERIE » et « دقة 90 » pour la maîtrise d'œuvre des 120/ 2000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS 2ème TR 2024 « BOUGUIRAT WILAYA DE MOSTAGANEM

Qu'après l'ouverture des plis : examen et évaluation des dossiers de candidature conformément aux critères du cahier des charges : les résultats de l'évaluation des dossiers de candidature sont indiqués au tableau ci dessous :

Bureau d'études	Note	Bureau d'études	Note
BET BACHIR RABAH	20 pts	BET BEST ART	17 pts
Groupement ARTEC	18pts	BET AZZI NOURI	12 pts
Groupement ROUABHI AEK et SEHIL Latifa	20 pts	Groupement BENDJILLALI ET GOUTINI MOHAMED	20 pts
BET GUITOUN BOUMEDIENE	19 pts	BET GHOUTNI MED CHAMS EL HAK	12 pts
BET BOURAS RIAD	20 pts	Groupement EL HANAA	17 pts
BET MEDHKOUT BOOALEM AMINE	17 pts	BET SCEAU ROYAL MORDJANE Malik	20 pts
BET BOUNOUA FARID	19 pts	"Groupement AD Architect Partners ""ABOULHCEN HASSEN + LAZREG ABDEMADJID""	20 pts
Groupement EL-HIDHAB	18 pts	BET BELBACHIR BENAOUIDA	20 pts
BET INJAZ "LEDHARI ABDELHADI"	17 pts	Groupement FORME	18 pts
BET BENKHADDA abdelkader	20 pts	BET MAMOUNI Sofiane	20 pts
BET AHRAM BENABDI Rachid	17 pts	BET KOIBICHE NOUREDDINE	11 pts
EL OMRANE BET AMRI Zoheir	18 pts	STUDIO H2O ARCHITECTURE	20 pts
Groupement TRAIT D'UNION ACM	18 pts	Groupement ARC 2A	18pts
BET BENDAHMANE NOURDDINE	19 pts	Groupement GETA ARCHITECTURE	16 pts

Les candidats pré qualifiés dans cette première phase sont invités à remettre leurs plis des prestations, leurs offres techniques et leurs offres financières de la manière suivantes : Une enveloppe fermée, anonyme contenant Trois plis séparés. l'un comportant l'offre financière (pas anonyme), le second l'offre graphique (anonyme) et le troisième pli comportant l'offre technique (pas anonyme). Cette enveloppe anonyme fermée et cachetée doit indiquer la référence et l'objet de l'avis N°121 /2024 DU 05/11/2024 avec la mention suivante **Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

Concours restreint pour la maîtrise d'œuvre. -Adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Mostaganem Sis Avenue Mohamed Khemisti- Mostaganem

L'offre graphique. Le dossier de l'offre graphique doit être impérativement anonyme comprendra les documents suivants :

Analyse de site (Situation, contraintes, atouts, etc...) - Schéma de principe (Composition, implantation, intégration, alignement, etc..) - Schéma fonctionnel (Organisation hiérarchique des espaces, circulation, etc...) - Parti architectural (principes de composition volumétrique, conception, etc...) - Un plan de masse au 1/500. - Les différentes vues en plan (1/100ème) pour les différents niveaux. - Les élévations des façades (1/100ème) plus la façade d'ensemble (urbaine) - Les coupes nécessaires à la compréhension du projet (1/100ème). - Vue en 3D (perspectives ou axonométries)

- Pièces écrites. Doivent être impérativement anonymes et contiennent :

- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet)
- Description de l'ouvrage. Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz).
- Planning d'exécution de l'étude par phase
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme.
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :

1- surface foncière. 2- surface d'emprise au sol 3- surface construite.

N. B. L'offre de prestation ne doit en aucun cas comporter des indications sur le prix de la soumission sous peine de rejet de l'offre.

L'offre technique: Elle ne doit contenir que les documents cités ci-dessous

1- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire 2- Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire dûment renseignée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire 3-Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

- L'offre financière. L'offre financière contient les documents suivants : Lettre de soumission remplie signée, cachetée et datée - Remunération partie fixe et la partie variable, cachetée et datée - Une récapitulation des honoraires, cachetée et datée

Les candidats pré-qualifiés sont invités à remettre leurs plis des prestations, leurs offres techniques et leurs offres financières, le 21^{ème} jour avant 10 H 00 à compter de la date de la première publication des résultats de l'évaluation des dossiers de candidature. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance de l'ouverture des plis des prestations se tiendra le jour de la remise des offres à 10H30 au siège de l'OPGI de Mostaganem. Cette séance n'est pas publique. LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEP N°2431015171 09.12.2024

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara

NIF : 099829066206233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2^{ème} Avis de Consultation N°:36/2024 paru dans les quotidiens LE CARREFOUR D'ALGERIE et EL CLASICO en date du 30-10-2024 relatif à la Réalisation de 48 LPA + 10 LP Libre + LOCAUX COMMERCIAUX Y/C VRD à TIGHENNIF.

N°	PROJET/PROGRAMME	ENTREPRISE RETENUE	Note obtenue	Montant de l'offre financière	Délai Proposé	Critère de choix
01	la Réalisation de 48 LPA + 10 LP Libre+ LOCAUX COMMERCIAUX Y/C VRD à TIGHENNIF	BENTAYEB ABDERRAHMANE ayant le N° d'identification fiscale 179020101590106	55 pts ≥ 50 pts	280 622 383,46 DA	16 mois	seul soumissionnaire pré qualifié

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara, sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08 Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et d'infructuosité dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres candidatures, techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI MASCARA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère De La Sante

Direction De La Sante Et De La Population De La Wilaya D'el Bayadh

Etablissement public hospitalier de BOUGTOB

N° : 04 / 2024

Avis De Correction
d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N° 23/12 du 05 aout 2023 précisant les règles générales d'organisation des marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Directeur de l'établissement public hospitalier de BOUGTOB Lance que l'Avis Attribution Provisoire n° 03 / 2024 qui paru dans les quotidiens (CARREFOUR D'ALGERIE) en date de 28 / 11 / 2024. Contient un erreur dans la date de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres comme suite nous mettons 14/07/2024 au lieu de 25 / 11 / 2024 .

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015238 09.12.2024

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015266 09.12.2024

Quel sort pour ces éternels «occupants des rues» en temps glacial?

Quand les recensements sont dépassés

Par B. Habib

Un toit bien chauffé ou un bol de soupe bien chaude ne font pourtant pas de mal à ces éternels occupants des rues. Ceux qu'on appelle le plus souvent les «sans domicile fixe» ou les sans abris, ne demandent qu'à être protégés du froid glacial et du retournement du climat qui sévit ces derniers jours. Ils sont un peu partout dans la ville et manquent de tout et de rien, pour peu qu'une âme charitable et sensible leur accorde une attention. En pareille circonstance climatique, ces damnés de la terre ou rejetés de la société subissent les pires difficultés de la vie quotidienne. Ils sont une proie facile tant aux aléas sociaux qu'au mauvais temps qui sont imprévisibles. Les récentes pluies qui se sont abattues sur la ville, ces derniers jours, ont, une nouvelle fois, tiré la sonnette d'alarme sur le sort de ces vieux et de ces vieilles qui écumant les coins de rue, espérant susciter un cœur généreux, une oreille attentive à leur malheur, leur besoin, la pauvreté quand ce n'est la précarité qui est une cause majeure voire très



importante de la recrudescence du phénomène des enfants et des vieux dans les rues. Pour échapper à la nécessité et ne disposant pas de ressources ou de revenu dans la maison pour subvenir aux leurs, ils sont contraints de longer journalièrement, rues, cafés, gargotes, espace publics et mosquées parfois afin de trouver ce dont ils éprouvent le besoin. Un quotidien loin d'être une simple sinécure car souvent ils sont sujets au mépris des uns, aux regards des curieux dont ils sont incapables d'affronter ou de se voiler tel-

lement la face. Chacun d'eux a sa propre histoire, sa tragédie ou son malheur. Un poids dont ils se sentent impuissants de se séparer tellement il leur colle à la peau et dans leur esprit. Que font-ils lorsqu'ils ne trouvent pas de quoi manger au domicile ou acheter des médicaments à une maman ou un papa malade? Alors que le temps est de moins en moins clément, la problématique des recensements de cette catégorie vulnérable de la société défie tout entendement, tant les chiffres jusque-là semblent refléter la réalité.

Du 11 au 13 décembre à l'EHU d'Oran

2ème congrès international de chirurgie maxillo-faciale en décembre

Le Service de Chirurgie Maxillo-Faciale Plastique et Esthétique de l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran organise, du 11 au 13 décembre en cours, le 2ème congrès international de chirurgie maxillo-faciale, a-t-on appris auprès de son chef de service Karim Hireche. Cet évènement est organisé en partenariat avec l'Association Algérienne de Chirurgie Cranio-Maxillo-Faciale Plastique et Esthétique et l'association "Ibtissama wa amel", a-t-il précisé, ajoutant que des experts en chirurgie maxillo-faciale de plusieurs pays, comme l'Equateur, la Républi-

que de Corée, l'Espagne, l'Italie et la France participeront à ce rendez-vous médical. L'Afrique sera, par ailleurs, l'invité d'honneur de ce congrès, avec la participation de 15 pays africains, selon le Pr Hireche, qui a souligné que pas moins de 270 chirurgiens spécialisés en chirurgie maxillo-faciale, chirurgie pédiatrique, chirurgie esthétique et chirurgie orthopédique prennent part à cette rencontre. Plusieurs sujets seront abordés, au cours de cette rencontre scientifique, organisée sous le thème "techniques innovantes et nouveaux procédés en chirurgie maxillo-faciale",

comme la microchirurgie, la chirurgie robotique, le laser et l'épithèse en chirurgie maxillo-faciale. "Il s'agit également d'aborder les avancées en matière de traitement du cancer du visage et les nouvelles techniques réparatrices après l'ablation d'un cancer du visage", a-t-on précisé de même source. Des ateliers adressés aux médecins généralistes et aux paramédicaux sont au également au programme de ce congrès, comme les soins postopératoires pour les personnes opérées et les dernières avancées dans ce domaine.

Boulevard Charlemagne

Un véritable coupe-gorge

Par Youcef Chaïbi

Le boulevard Charlemagne qu'il nous faut citer où la prostitution est visible, situé en plein centre-ville, a été considéré, par le passé, comme l'un des plus beaux boulevards d'Oran. Cette importante artère s'est transformée par la force des choses en un véritable coupe-gorge. Le citoyen oranais, en homme averti, effectue tout un détour pour éviter cette rue de tous les fléaux. Outre la prostitution, la vente d'alcool bat son plein en ce lieu. La réglementation sur la consommation et la vente d'alcool dans les espaces publics est très stricte dans notre pays. Il faut détenir une licence de vente à emporter, pour pouvoir la commercialiser. Pourtant, à Oran par exemple, il suffit d'aborder les vendeurs ambulants pour passer commande. Ces derniers circulent sans se cacher au niveau de ce boulevard maudit avec un seau de bière fraîche à la main, sans oublier aussi la ven-

te de drogue et de psychotropes. Cette artère après 18h00 devient la plaque tournante de tous les vices, au su et au vu de tout le monde ; ce qui se passe, des jeunes femmes racolent parfois en plein jour comme de nuit ; il existe certains hôtels qui travaillent avec des prostituées en contrepartie d'un pourcentage ; les habitants déplorent qu'aucune véritable opération n'ait été menée pour mettre un terme à la clochardisation de cette partie de la ville. Plusieurs familles ont déménagé à cause de ces fléaux. A. Benouali, un habitant de ce boulevard depuis plusieurs années, déclare que « l'ambiance nocturne des lieux est généralement caractérisée par des disputes opposant les clients qui viennent s'approvisionner chez les vendeurs de boissons alcoolisées, ou encore par les obscénités proférées par une prostituée à l'encontre d'un mauvais payeur ». Livrées à leur triste sort, ces malheureuses parviennent, tant bien que mal, à survivre

dans cette jungle régie par la loi du profit. Ainsi, les cabarets, les hôtels et les lieux clandestins de débauche sont devenus le dernier refuge pour ces jeunes filles souvent mineures. Certaines, avec l'âge, se sentent si humiliées qu'elles finissent par recourir à l'irréparable, sans que nul ne s'en soucie. C'est devenu un fléau national, au sein d'une société musulmane. Mais ce phénomène ne peut être éradiqué qu'avec l'implication de tous les acteurs de la société, à savoir l'école, la mosquée, les associations et en premier lieu les parents qui malheureusement ne jouent plus le jeu comme dans le passé. Ce fléau n'est pas du ressort seulement des services de sécurité, mais bel et bien de la société toute entière. La lutte contre la prostitution les vols, les agressions, la commercialisation de drogues etc...sont une priorité des services de sécurité qui ne ménagent aucun effort pour minimiser ces fléaux à travers tout le territoire du pays.

Trafic de drogue et de psychotropes

Deux réseaux criminels démantelés à Oran

Les services de police d'Oran ont démantelé deux réseaux criminels composés de quatre individus spécialisés dans le trafic de drogue et de psychotropes, avec la saisie de plus de 3 kg de kif traité, ainsi que 866 comprimés de psychotropes, a-t-on appris, jeudi, des services de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée suite à des informations recueillies par les éléments de la première brigade de la police judiciaire, indiquant que les membres de ces réseaux s'adonnaient au trafic de ces substances illicites, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après des investigations approfondies, la surveillance de leurs activités et l'identification des suspects, ainsi que l'accomplissement des procédures légales, les quatre individus ont été arrêtés. La police a également saisi plus de 3 kg de kif traité et 866 comprimés de psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi qu'une somme d'argent dépassant 100.000 DA, provenant des ventes, et trois véhicules utilisés pour transporter la drogue dans les zones urbaines de la ville d'Oran. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant la justice pour répondre des accusations de trafic de drogue et de psychotropes, selon la même source.

Gambetta

Chute mortelle d'un maçon

Ce week-end, le quartier populaire de Gambetta, sur la périphérie du centre-ville d'Oran, a été le cadre, d'une scène des plus horribles. En effet, selon une source officielle, un maçon de 38 ans a fait une chute du haut du 4ème étage d'un bâtiment en voie de construction. La mort de la victime a été confirmée, avec l'arrivée des secouristes de la Protection civile. La dépouille a été transportée par les pompiers vers la morgue du CHU. Suite à ce drame, une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de la mort de cet infortuné travailleur. Notons, pour rappel, que les cas de chute mortelle, dans les chantiers à Oran, avoisinent la quinzaine. A.Kader

Route de wilaya N°33

Un incendie ravage un dépôt de colle et de tapis

Pas moins de 13 camions incendie et ravitailleurs ainsi que 02 ambulances, ont été dirigés vers 18h de la journée d'avant-hier, vers la route de wilaya N°13, reliant les communes de Misserghine et Es Sénia. Cette opération a été déclenchée, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un dépôt de colle et de tapis. Dès leur arrivée, les hommes du feu se sont lancés dans une bataille contre les flammes qui se propageaient à cause de produits très inflammables. L'opération d'extinction des flammes a été terminée sans enregistrer de victimes. Pour l'heure, les causes de cet incendie restent inconnues, en attendant les conclusions de l'enquête. A.Kader

Naâma

Récupération de plus de 122 Ha de foncier industriel non exploité

La commission régionale de suivi des projets d'investissement a récupéré une superficie de plus de 122 hectares de foncier industriel non exploité, selon un communiqué des services de la wilaya. La même source a indiqué jeudi que l'opération d'assainissement du foncier industriel menée par cette commission conformément aux dispositions de la loi 23-17 du 15 novembre 2023, qui définit les conditions et modalités d'attribution des terrains appartenant à l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement, a permis de récupérer 221 parcelles de terrain non exploitées d'une superficie totale de 122,1 ha. Le communiqué a souligné que ces assiettes récupérées seront mises à la disposition d'investisseurs à travers la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. La même commission, qui a tenu une réunion jeudi au siège de la wilaya, a transmis 15 dossiers de projets d'investissement aux autorités judiciaires compétentes. En outre, la commission régionale de suivi et d'assainissement des projets d'investissement a approuvé 3 dossiers d'investisseurs privés pour la réalisation de projets au sein de la zone industrielle de la wilaya.

Commune d'Aïn Fekan (Mascara) Quatre zones rurales raccordées au réseau d'eau potable

Quatre zones rurales de la commune d'Aïn Fekan (wilaya de Mascara) ont bénéficié d'un projet de raccordement au réseau de distribution d'eau potable, a annoncé, jeudi, le wali Fouad Aïssi. Lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans les communes d'Aïn Fekan et d'Aïn Fares, M. Aïssi a indiqué que ce projet cible les zones rurales de Sedd El-Fakiah, Chenaïnia, Belalza et Ouled Belhadj, dans la commune d'Aïn Fekan. Il a expliqué que cette opération, pour laquelle une enveloppe de 75 millions de dinars, puisée du Fonds national des eaux, a été allouée, consiste à raccorder ces zones rurales au réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes, situé dans la région de Zelabna. Cette opération améliorera l'approvisionnement en eau potable (AEP) pour ces regroupements, qui comptent environ 400 habitants. Par ailleurs, le wali a annoncé la réception, au début de l'année prochaine, du projet d'extension de la polyclinique d'Aïn Fekan, qui offrira des services médicaux supplémentaires, notamment un service Mère et Enfant. En outre, M. Aïssi a insisté sur l'accélération des travaux d'aménagement urbain dans la ville d'Aïn Fares, afin de livrer le projet dans les prochaines semaines.

Les travaux, actuellement achevés à hauteur de 70 %, concernent le bitumage des routes urbaines, la réhabilitation des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, la remise en état des trottoirs, l'entretien de l'éclairage public et l'aménagement des espaces verts. Une enveloppe de 31 millions de dinars a été allouée à ce projet, dans le cadre du programme de développement économique et social des collectivités locales. La visite d'inspection du wali a également inclus l'examen des projets de construction d'un groupe scolaire et de deux salles d'extension au lycée Houari Boumediene dans la commune d'Aïn Fekan. Ces projets devraient être finalisés, avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine. Enfin, le wali a supervisé les travaux de construction d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, dans la même commune, dont le taux d'avancement atteint actuellement 27 %.

Aïn Temouchent

Des mesures pour la réception de 12 établissements scolaires

Le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté, jeudi, sur la mise en œuvre de mesures garantissant la réception de 12 nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée scolaire.

Lors d'une visite sur le terrain de plusieurs projets au niveau des communes de la daïra d'El Malah, M. Ouled Abdennebi a souligné que "face aux insuffisances constatées chez plusieurs entreprises de réalisation des projets éducatifs, notamment en termes de main-d'œuvre conforme au cahier des charges et de moyens techniques, des mesures concrètes seront prises pour rattraper les retards enregistrés, Cela permettra d'assurer la réception des 12 établissements scolaires prévus pour la rentrée 2025-2026". "Ces entreprises seront tenues de travailler selon un système de rotation 8X3 et de renforcer leurs chantiers avec les ressources humaines et techniques nécessaires, conformément



aux cahiers des charges, afin de livrer ces projets dans les délais impartis", a-t-il souligné. Le wali a précisé que ces infrastructures comprennent deux lycées, sept collèges et trois groupes scolaires pour l'enseignement primaire. Le wali a également annoncé qu'un budget de 110 millions de dinars a été alloué au secteur de l'éducation pour financer les travaux de réhabilitation et de rénovation de

plusieurs établissements des cycles secondaire et moyen, La répartition des travaux sera déterminée selon un ordre de priorités établi dans le cadre du programme. Au cours de sa visite dans les communes d'El Malah, Chabab El Ham, Terga et Ouled Kihel, il a inspecté plusieurs projets éducatifs, soulignant l'importance de respecter les délais de livraison et d'assurer des standards de qualité et de finition.

Tissemsilt

Neuf lots de terrain du foncier industriel non exploités récupérés

La direction de l'Industrie de la wilaya de Tissemsilt a récupéré 9 lots de terrain relevant du foncier industriel non exploités, à travers le territoire de la wilaya, a déclaré, jeudi, le directeur intérimaire de l'Industrie, M. Hocine Chaker. M. Chaker a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya. La superficie totale des assiettes foncières récupérées, depuis le début de cette opération engagée par les services compétents, l'année

dernière à ce jour, s'élève à 12,9 hectares, a-t-il fait savoir. Selon le même responsable, plusieurs mesures juridiques ont été prises pour récupérer ces terrains, notamment des mises en demeure et des poursuites judiciaires à l'encontre des investisseurs n'ayant pas fait preuve de sérieux en obtenant des assiettes foncières dans le cadre de projets d'investissement, sans toutefois concrétiser leurs projets sur le terrain. Les lots de terrains récupérés seront intégrés à la plateforme numérique

du secteur pour être attribués à des "investisseurs sérieux", afin de lancer des projets d'investissement, a-t-il indiqué. Le responsable a, d'autre part, fait état de l'achèvement des travaux d'aménagement des zones d'activités dans les communes de Tissemsilt et de Khemisti. Ces aménagements, supervisés par la direction de l'Urbanisme de la wilaya, devront de nouveaux investisseurs dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-Ouest, a-t-il ajouté.

Gaz naturel à Saïda

Raccordement de 4.000 foyers au réseau de distribution

Quatre mille foyers ont bénéficié, durant l'année courante, de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris jeudi du wali Amoumene Marmouri. M. Marmouri a précisé, à l'APS en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets dans la daïra de Hassasna, que plus de 4000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à travers plusieurs régions de la wilaya depuis le début d'année en cours, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, faisant savoir qu'une opération similaire est en cours pour raccorder 1000 autres foyers dans la wilaya. Il a souligné que cette opération vise à assurer un meilleur bien-être des citoyens, notamment ceux des zones éloignées, auxquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde une attention particulière, dans le but d'améliorer leur cadre de vie et de leur permettre de poursuivre leurs activités agricoles à proximité de leurs lieux de résidence. Le wali a supervisé la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 50 foyers du village Soui-

hat dans la commune de Maâmora. Cette opération, supervisée par la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, a nécessité un investissement global de plus de 16 millions DA pour un réseau de 5 kilomètres. Pour rappel, plus de 1000 familles ont bénéficié, en novembre dernier, de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya, selon la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, qui a précisé que la longueur totale du réseau de gaz naturel dans

la wilaya de Saïda a atteint plus de 892 km. Le wali a inspecté, dans la commune d'Aïn Skhouna, le projet de réalisation d'une station de pompage d'une capacité de 500 mètres cubes, ainsi que les travaux de réhabilitation du stade municipal de football "1er novembre". Il s'est enquis également des travaux de réfection du centre psychopédagogique "Chahid Nouari Brahimi" dans la commune de Hassasna, insistant sur l'urgence d'achever ces travaux et de mettre le centre en service.

Saïda

Un homme et sa fille inculpés pour sorcellerie

Suite aux informations parvenues aux policiers de la sûreté de daïra de Aïn-El-Hadjjar, un homme âgé de 69 ans et sa fille de 43 ans ont été arrêtés pour charlatanisme et sorcellerie. Toutefois, la fouille minutieuse du local où se pratiquait la magie noire a permis aux policiers de mettre la main sur des talismans, des plumes de paon, un grimoire (livre de magie) et d'autres produits utilisés pour la sorcellerie ainsi que des photos et brasse-ro. Présentés devant le procureur de la République près le parquet de Saïda, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour pratique de la sorcellerie et charlatanisme. La magie noire semble prendre de l'ampleur et s'affirmer au sein d'une population qui a perdu ses valeurs, ses repères et être à l'affût des croyances extravagantes. Ainsi, le recours à la sorcellerie (S'hour) pour diverses mobiles, est devenu courant et les praticiens-talebs se sont multipliés aux 4 coins de la Ville.

OULDOGBAN

17èmes journées nationales de formation médico-chirurgicale d'allergologie et d'immunologie 85 maladies professionnelles listées à Bouira

Par TAIB HOCINE

Les 17èmes journées nationales de formation médico-chirurgicales, qui se sont déroulées jeudi passé, au niveau de la maison de la culture Ali Zaâmoum dans la ville de Bouira, organisées par la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC). Au vu de la participation d'éminents professeurs en médecine, où plusieurs thèmes ont été débattus, et lors de son intervention, la professeure en médecine de travail, Nora Akif, a déclaré: «ce sont 85 maladies professionnelles listées, établies et reconnues en Algérie, cette liste doit être mise à jour, à exhorter et préco-

niser». Toujours dans le même ordre d'idées, la professeure a trouvé, considéré et examiné qu'il est grand temps d'actualiser et de mettre à jour et de renforcer et d'élargir la liste des maladies professionnelles surtout, particulièrement, singulièrement et spécialement avec l'évolution et les modifications que connaît le monde du travail et de l'économie. La Professeure Akif est aussi secrétaire nationale à l'Union Générale des Travailleurs algériens (UGTA), et responsable du département de la santé au travail et de la condition de la femme travailleuse, a cité en exemple, le tableau numéro 10 sur cette liste, lié aux maladies et allergies respiratoires, qui, de son jugement, "doit ab-

solument contenir d'autres allergies notamment avec l'utilisation d'usage et l'emploi de nouveaux produits allergisants, de cause, de source de nouveaux risques, en citant l'exemple de l'agriculture, compte tenu de l'évolution des technologies et de leur usage par les travailleurs, il y a de nouveaux risques sur lesquels il faut se pencher, a-t-elle encore déclaré. Profitant de ces journées, la professeure recommande la correction, l'amélioration et de perfectionner les modalités de prise en charge des maladies professionnelles, en accordant et donnant davantage et beaucoup d'importance à la formation, la sensibilisation et la vulgarisation et à la diffusion.

Ghardaïa

Au moins 250 interventions chirurgicales de la cataracte effectuées gracieusement

Au moins 250 interventions chirurgicales de la cataracte ont été effectuées gratuitement à Ghardaïa, sur des patients issus de catégories défavorisées des wilayas du sud, dans le cadre d'une action de solidarité, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Initiée par l'Association caritative "Tagemi" de la commune d'El-Atteuf (Ghardaïa), avec le soutien des services de la direction locale de la Santé, cette action médico-sociale d'envergure, qui a pris fin aujourd'hui au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Brahim-Tirichine, a permis aux patients atteints de cataracte de découvrir la joie de récupérer la vue. Durant trois jours, plus de 1100 consultations ont été également effectuées par des praticiens spécialisés, venus volontairement de différentes wilayas du pays pour venir en aide aux personnes atteintes de pathologies oculaires, selon les statis-

tiques du service de chirurgie oculaire de l'EPH "Brahim Tichichine". Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association "Tagemi", Mohamed Benyoucef, a affirmé que cette action de solidarité vise à alléger les souffrances des patients, à réduire les délais des rendez-vous médicaux dans les hôpitaux publics et à minimiser les dépenses liées aux fournitures médicales et aux médicaments, ainsi qu'aux interventions chirurgicales.

Afin d'assurer le succès de cette opération, le même responsable a indiqué que des mesures ont été prises au sein de l'hôpital précité, parmi lesquelles figurent notamment l'amélioration des conditions d'accueil, d'enregistrement, d'encadrement et d'orientation. Et d'ajouter que cette initiative constitue aussi une opportunité pour les cadres médicaux locaux de prendre connaissance des nouvelles technologies utilisées

dans le domaine de la chirurgie ophtalmologique, notamment la phacoémulsification, une technique de référence actuellement utilisée dans la chirurgie de la cataracte avec des appareils sophistiqués. Mettant à profit son séjour à Ghardaïa, l'équipe médicale a également prodigué des conseils et la sensibilisation des patients sur les maladies oculaires et les actions préventives. Fondée en 2006 dans la commune d'El-Atteuf, wilaya de Ghardaïa, l'association "Tagemi" a caractère humanitaire et culturel s'emploie à apporter une aide aux différentes catégories sociales vulnérables et à organiser des actions de solidarités médicales et sociales dans différentes régions du pays. Pas moins de 5.000 interventions chirurgicales sur la cataracte ont été effectuées gratuitement à ce jour sur les patients des wilayas du sud à l'initiative de cette association, signale-t-on.

14ème Salon national de l'innovation à Constantine

Lancement d'un réseau CATI de sciences pharmaceutiques

Un réseau du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation (CATI) spécialisé dans les sciences pharmaceutiques (CATI Pharma) a été lancé samedi depuis l'Université Salah-Boubnider (Constantine3) à l'occasion de l'ouverture du 14ème Salon national de l'innovation. Le CATI Pharma implanté au niveau du Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de Constantine opérera en coordination avec l'Université Salah-Boubnider (Constantine3), a souligné le directeur du CRSP, Pr Abdelhamid Djekoune, affirmant que tous les moyens humains et logistiques nécessaires seront mobilisés pour un meilleur accompagnement de ce CATI spécialisé. Dans ce cadre, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), M. Abdelhafid Belmehti, a indiqué que le lancement de ce CATI spécialisé en sciences pharmaceutiques reflète l'engagement des établissements de recherches et d'innovation pour être au diapason des

décisions stratégiques prises par l'Etat algérien pour un développement économique fiable et durable et vise également à rapprocher la société industrielle de la recherche scientifique. La mise en place de ce CATI spécialisé "deuxième du genre à l'échelle nationale" après le réseau de CATI spécialisé dans les technologies et énergies vertes (CATI-ECO) lancé depuis Constantine en avril 2024, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du réseau national de CATI autour de créneaux thématiques principaux répondant aux exigences du développement scientifique et aux besoins du marché, a-t-on rappelé. La 14ème édition du Salon national de l'innovation SA-innov a été ouverte samedi à l'université Salah Boubnider (Constantine3) avec la participation de plus de 100 inventeurs venus des quatre coins du pays qui concourent pour le prix des 3 meilleures inventions de l'année 2024 organisé chaque année par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) à l'occasion de la jour-

née nationale de l'innovation (7 décembre), a indiqué M. Belmehti. Placé sous le slogan "quand l'industrie et la recherche scientifique se rencontrent", ce Salon national devant se poursuivre jusqu'au 9 décembre courant présentera des innovations technologiques et industrielles, notamment dans le domaine de la mécanique, l'électronique et l'électricité, entre autres. Dans une allocution à l'ouverture de l'évènement, le directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Ahmed Othmane Mohamed Salek a fait part de l'élaboration par l'université Constantine 3 avec des experts de l'Organisation d'une politique de la propriété intellectuelle universitaire. Pour sa part le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir a réitéré la volonté de son ministère de passer d'une recherche scientifique académique à une recherche scientifique servant l'économie nationale et répondant aux besoins du marché.

Khenchela

568 foyers de la daïra de Chechar raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Pas moins de 568 foyers des communes de Khirène, Djellal et Chechar (constituant la daïra de Chechar), dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés jeudi aux réseaux d'électricité et de gaz. Au cours de sa visite d'inspection dans cette daïra, le wali Salim Harizi a présidé le raccordement au réseau de gaz de 190 foyers à la localité de Hella, 57 à Chebla et 37 à Keloua (commune de Khirène), 75 à Tihedbine (Chechar) ainsi que le raccordement au réseau d'électricité de 131 foyers à Hedidane et 21 à El Medhaghen (commune de Djellal). Dans ses explications techniques données à l'occasion, le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz à Khenchela, Abdelkarim Bounoughaz, a précisé que la desserte par le réseau de gaz des 247 foyers de la commune de Khirène a nécessité la pose d'un réseau de plus de 10 km pour une enveloppe financière de 56 millions DA, tandis que le raccordement des 75 foyers de Chechar a requis la réalisation dans un délai de 60 jours d'un réseau de plus de 3 km pour un coût de 17 millions DA. Le même responsable a précisé que le raccordement au réseau d'électricité des 152 foyers de Djellal a été effectué grâce à un réseau de distribution de 6 km et une enveloppe financière de 31 millions DA, alors que la desserte des 94 foyers de Khirène a mobilisé 40 millions DA pour la pose d'un réseau de 9 km. L'occasion a donné lieu également à l'inspection des travaux de raccordement de 111 exploitations agricoles de la commune de Khirène au réseau d'électricité par la réalisation d'un réseau de distribution de 30 km pour 190 millions DA. Le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz a expliqué le retard dans la réception de ce projet, lancé depuis deux ans et affichant actuellement un taux d'avancement des travaux de 84 %, aux oppositions de certains citoyens liées à la nature juridique des terres traversées par le réseau.

Teleghma (Mila)

1ère phase du projet de réhabilitation du réseau d'assainissement

La direction des ressources en eau de la wilaya de Mila vient de lancer la 1ère phase d'un important projet portant sur la réhabilitation du réseau d'assainissement de la ville de Teleghma (60 km au sud-est de Mila), a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction. Le chef du service de l'assainissement au sein de cette structure, Wahid Beghoul, a déclaré à l'APS que la 1ère phase de ce projet, financée à hauteur de 280 millions de dinars, consiste à rénover 9,5 km du réseau d'assainissement dans la partie basse de l'agglomération de Teleghma et à l'étendre, au bout d'un délai de 24 mois, aux nouveaux groupements d'habitation. S'agissant de la 2ème phase du projet, qui concerne la partie nord de la ville, les travaux devraient être lancés "dans les prochains jours", soit après la finalisation des procédures administratives préalables à la remise de l'ordre de service (ODS) à l'entreprise, a indiqué la même source. Pour cette 2ème phase, les travaux porteront sur la rénovation et/ou la réhabilitation, au bout d'un délai de 16 mois, de 11,075 kilomètres du réseau d'assainissement, moyennant une enveloppe de l'ordre de 204 millions de dinars. Ce projet, dans son ensemble, permettra la remise en état et la modernisation du réseau d'assainissement de la ville de Teleghma qui s'est fortement dégradé en raison de sa vétusté, selon M. Beghoul qui a souligné que cette opération contribuera à protéger la population des risques de MTH (maladies à transmission hydrique), et permettra d'étendre le réseau de sorte qu'il couvre les nouveaux ensembles d'habitations.

الديوان العمومي للمحضر القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة بلحميتي عائشة الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75
 مستغاثم الهاتف : 045.41.82.39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع ليبيع منقول بالمزاد العلني
 ويطلب من السيد: بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 مستغاثم الممثلة من طرف مديرتها القائم في حقها الأستاذ بلقبوس رضوان، الكائن: نهج جحدي خميسي رقم 05 ولاية مستغاثم. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة توزيع متعدد الجنسيات د ام تي SARL DMT الممثلة من طرف مسيرها جمال طارق جمال الدين. بناء على أمر الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم مكتب الرئيس المؤرخ في 2024/07/08 تحت رقم الترتيب 24/000225. نحن الأستاذة بلحميتي عائشة محضر قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 مستغاثم. تعلن عن بيع العقار الموهون بالمزاد العلني وذلك يوم 2024/12/16 على الساعة 12:00 سا بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور اعلاه على أن تكون المزادات بإيداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية وذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 2024/12/15 الساعة 16:30:30 سا. التعيين: بدون ملفات PROJETEUSE DE CIMENT UTIFORM V3. شروط البيع: 1- يسحب دفتر الشروط من مكتب الأستاذة القائمة ببيع مع ملا تعهد وامضاءه من قبل المزاد. 2- تشمل الأظرفة المودعة الملف التالي: شهادة ميلاد وشهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان شخصا معنويا. دفتر الشروط مؤرخ، مملوء ومصاقل عليه من المتعهد بالإضافة إلى وصل اتعاب دفتر الشروط باسم المزاد. شيك بنكي بخمس مبلغ السعر الافتتاحي. يجب على المزاد تقديم عرض في ظرف مغلق غير مسمى ولا تحمل أي إشارة أو عبارة. 3- يتم إيداع الأظرفة بمكتب الأستاذة القائمة ببيع إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان بالتاريخ المعين عنه عن طريق التعليق والنشر. 5- إذا تم يحصل البيع في التاريخ المعين في الاعلان لضعف العروض أو قلة المزاديين، يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما، مع إعادة التعليق والنشر وفقا للمادة 707 اعلاه واحظر المحجوز عليه بتاريخ البيع. 6- يتم إرجاع مبلغ الخمس المودع بشيك في حلة عدم رسو المزاد على المزاد ولا يتم استرجاع المبلغ للمزاد المتخلى أو المتخلف. 7- يلتزم الراعي عليه المزاد برفع المنقولات بمجرد تحويل أموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. 8- يلتزم الراعي عليه المزاد بأخذ المنقول وتوابع في الحالة التي يوجد عليها يوم المزاد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. 9- أي ظرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد مغلي ولا يؤخذ بعين الاعتبار مع إمكانية منح مهلة لاتمام الملف الإداري. دفتر الشروط والتعهدات الرامي يسحب من مكتب الأستاذة محضرة قضائية في مقابل مبلغ 4000 دج. يصير الراعي عليه المزاد مالكا للمنقول دون القاعدة التجارية ودون الحق في الإيجار وهذا بمجرد رسو المزاد عليه كما يصير مالكا له وحائز حيازة حقيقية و فعلية تحول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. لاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه
 المحضرة القضائية
 09.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 المكتب العمومي للمحضر القضائي
 الأستاذ بحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترك
 اختصاص مجلس قضاء وهران
 21نهج جحدي خميسي عن الترك/الهاتف النقال 0542461970
 نشر محضر تبليغ إقرار 01 بالدفق قبل المتابعة القضائية
 المواد من 12 من القانون رقم 03/06 المنظم لمهنة المحضر القضائي
 المعدل والمتمم
 نحن الأستاذ بحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترك مجلس قضاء وهران، والكائن مكتبه بـ 21 نهج جحدي خميسي والموقع أمامه. يطلب من: السيد رئيس مجلس الشعبي البلدي لبليدية المرسي الكبير، العنوان: المرسي الكبير. طبقا للمادة 12 من القانون رقم 03/06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي المعدل والمتمم. طبقا للمواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، وتنفيذاً للأمر بالنتشر صادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2024/12/04 رقم الترتيب 01 بالدفق قبل المتابعة القضائية مؤرخ في 2024/11/25. بلقا وسلمنا السيد: سليمان محمد، العنوان: المدرسة القديمة شارع دمشق المرسي الكبير. عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية نسخة من إقرار (01) محضر وموقع من طرف الطالب مؤرخ في 2024/11/17 تحت رقم 2024/209/2024 المتضمن: إقرار من أجل دفع حقوق بدل الإيجار للأمالك البلدية المترتبة عليكم المقدر بـ 995100.00 دج، وفي حلة عدم تطبيق لهذا الإقرار استتخذ البلدية جميع التدابير القانونية والإدارية ضدكم، بما فيها فسخ العقد وامتلاككم أمام العدالة في أقرب الأجل، ولكي لا يجهل ما تقدم وإثبات ذلك بلقا وتكلمنا مع من ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب مرفقا بالاستدعاء المشار إليه اعلاه لكل طبقا للقانون.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
 محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
 Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
 شارع تزاغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
 إعلان عن البيع بالمزاد العلني
 نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزاغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، تنفيذاً للسند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي رهيو القسم المدني بتاريخ 2014/02/23 رقم الفهرس 16/00450 تحت رقم الترتيب 13/02424 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة المدنية بتاريخ 2014/11/11 تحت رقم الفهرس 14/01510 رقم القضية 14/00979 والممهور بالصيغة التنفيذية. يطلب من السيد مداحي عبد العزيز ولد محمد، الساكن: بالحماندة. ضد ورثة طيبي محمد ولد عبد القادر وورثة طيبي ميلود ولد عبد الساكنون: بدوار الشكايرية الحمادنة. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: النصف 1/2 في الشياح من القطعة الأرضية الريفية صالحة للزراعة ذات خريط من التربة الجافة تقع بالمكان المسمى الحمارة بلدية الحمادنة تبلغ مساحتها هكتارين، ستة عشر أرو وعشرون سنتيار 02 هـ 16 أرو 15 سار قسم 15 مجموعة ملكية 34. الثمن الأساسي: حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير حميس عبد الحكيم 2.300.000,00 دج مليونين وثلاثمائة ألف دينار جزائري. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/02/22 تحت رقم 24/466. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/12/11 على الساعة 11:00 صباحا قاعة الجلسات رقم 02. إثباتا لما تقدم حرتنا المحكمة الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 المكتب العمومي للمحضر القضائي
 الأستاذ بحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترك
 اختصاص مجلس قضاء وهران
 21نهج جحدي خميسي عن الترك/الهاتف النقال 0542461970
 نشر محضر تبليغ إقرار 01 بالدفق قبل المتابعة القضائية
 المواد من 12 من القانون رقم 03/06 المنظم لمهنة المحضر القضائي
 المعدل والمتمم
 نحن الأستاذ بحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترك مجلس قضاء وهران، والكائن مكتبه بـ 21 نهج جحدي خميسي والموقع أمامه. يطلب من: السيد رئيس مجلس الشعبي البلدي لبليدية المرسي الكبير، العنوان: المرسي الكبير. طبقا للمادة 12 من القانون رقم 03/06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي المعدل والمتمم. طبقا للمواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، وتنفيذاً للأمر بالنتشر صادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2024/12/04 رقم الترتيب 01 بالدفق قبل المتابعة القضائية مؤرخ في 2024/11/19. بلقا وسلمنا السيد: زكري خيرة، العنوان: المنشور المرسي الكبير. عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية نسخة من إقرار (01) محضر وموقع من طرف الطالب مؤرخ في 2024/11/17 تحت رقم 2024/226/2024 المتضمن: إقرار من أجل دفع حقوق بدل الإيجار للأمالك البلدية المترتبة عليكم مقدر بـ 154.300.00 دج، وفي حلة عدم تطبيق لهذا الإقرار استتخذ البلدية جميع التدابير القانونية والإدارية ضدكم، بما فيها فسخ العقد وامتلاككم أمام العدالة في أقرب الأجل، ولكي لا يجهل ما تقدم وإثبات ذلك بلقا وتكلمنا مع من ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب مرفقا بالاستدعاء المشار إليه اعلاه لكل طبقا للقانون.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
 محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
 Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
 شارع تزاغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
 مستخرج من قائمة شروط البيع
 بتاريخ الرابع من شهر ديسمبر سنة الفين وأربعة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزاغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو ويطلب من السيد: مداحي عبد العزيز ولد محمد الساكن: بالحماندة. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع للعقار ملك: لورثة طيبي محمد ولد عبد القادر وورثة طيبي ميلود ولد علي، الساكنون : بدوار الشكايرية الحمادنة. وفق البيانات التالية، بناء على السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي رهيو القسم المدني بتاريخ 2014/02/23 رقم الفهرس 16/00450 تحت رقم الترتيب 13/02424 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة المدنية بتاريخ 2014/11/11 تحت رقم الفهرس 14/01510 رقم القضية 14/00979 والممهور بالصيغة التنفيذية. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: النصف 1/2 في الشياح من القطعة الأرضية الريفية صالحة للزراعة ذات خريط من التربة الجافة تقع بالمكان المسمى الحمارة بلدية الحمادنة تبلغ مساحتها هكتارين ، ستة عشر أرو وعشرون سنتيار 02 هـ 16 أرو 15 سار قسم 15 مجموعة ملكية 34. الثمن الأساسي: حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير حميس عبد الحكيم ب : 2.300.000.00 دج مليونين وثلاثمائة ألف دينار جزائري . بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/02/22 تحت رقم 24/466. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/12/11 على الساعة 11:00 صباحا قاعة الجلسات رقم 02. إثباتا لما تقدم حرتنا المحكمة اليوم والشهر والسنة والمذكورين اعلاه لكل طبقا للقانون.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 المكتب العمومي للمحضر القضائي
 الأستاذ بحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترك
 اختصاص مجلس قضاء وهران
 21نهج جحدي خميسي عن الترك/الهاتف النقال 0542461970
 نشر محضر تبليغ إقرار 01 بالدفق قبل المتابعة القضائية
 المواد من 12 من القانون رقم 03/06 المنظم لمهنة المحضر القضائي
 المعدل والمتمم
 نحن الأستاذ بحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترك مجلس قضاء وهران، والكائن مكتبه بـ 21 نهج جحدي خميسي والموقع أمامه. يطلب من: السيد رئيس مجلس الشعبي البلدي لبليدية المرسي الكبير، العنوان: المرسي الكبير. طبقا للمادة 12 من القانون رقم 03/06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي المعدل والمتمم. طبقا للمواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، وتنفيذاً للأمر بالنتشر صادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2024/12/04 رقم الترتيب 01 بالدفق قبل المتابعة القضائية مؤرخ في 2024/11/18. بلقا وسلمنا السيد: بوعامل ريزة، القطعة رقم 27 الطابق السابع موجودة على الجهة اليمنى لمدخل العمارة لها واجهة على شارع بوطالب بلخير ومرحوب بنوع FS موجودة على الجهة اليمنى لمدخل العمارة ولها واجهة على شارع بوطالب بلخير واجهة ثانية على نهج خيالي بن سلم حسب الجدول الوصفي للتقسيم المحرر بتاريخ 2015/05/05 المشهور بالمحافظة العقارية وهران شرق بتاريخ 2015/06/30 حوله رقم 702. وتخصيص نتائج البيع لتسديد مبلغ الدين المقدر بـ 707.787.96 دج بالإضافة إلى مصاريف التنفيذ بموجب السند التنفيذي الممثل في عقد رهن رسمي محرر من طرف الموق المشرفي الطاهر بتاريخ 24 أبريل و 02 أوت 2018 فهرس رقم 2018/982 الممهور بالصيغة التنفيذية لفائدة الدائن الحاجز الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة وهران رمز 401 مثلا بمديره.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

مكتب التوثيق للأستاذ أرحمان محمد
 موقى بوهران
 حي السعادة (Ex : Protin) زاوية شارعي بن يوسف قدور ومفتاح باهي قسم 262 إيلو 28
 بيع عقار ملك قاصربالمزاد العلني
 تنفيذاً للأمر رقم 2024/940، الصادر عن مكتب رئيس محكمة العثمانية ، بتاريخ الثالث (03/2024/12/03)، سيشرح يوم الأحد بتاريخ (2024/12/22) على الساعة التاسعة والنصف صباحا (09 سا 30) بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع عقار ملك القاصرة: - سعدية ندى المولودة بتاريخ الحادي عشر من شهر أكتوبر الف وتسعمائة وأربعة عشر (2014/10/11) بمارونة (ولاية غليزان) والكائن بوهران (بلديتها ، دائرتها و ولايتها) حي عبد المومن علة واجهة شارع أرستيد بريان (ARISTIDE BRIAND)، تحمل رقم 40 بالطابق الأرضي. دفتر الشروط في طور الإعداد بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع. للإعلان/الموقى
 09.12.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
 المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغاثم الهاتف: 045425207
 إعلان عن البيع بالمزاد العلني بعد انقاص العشر طبقا لنص المادة 750 ق.إ.م
 يطلب من الأستاذ خوان إبراهيم القائم في حق ورثة المرحومة جليد خيرة وهم إبناتها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/04 تحت رقم الفهرس 22/3469 الممهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/31 محكمة مستغاثم على الساعة 14:00 زوالا ، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه بعد انقاص العشر. التعيين: العقار الممثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة تشتمل على طابق أرضي تحتوي على صالة، غرفتين، رواقين، لوجيا مساحتها 80م2، كانه يشارع الطيب جحدي رقم 20 حي العربي بن مهدي، مستغاثم قسم 74، مجموعة الملكية 54 قسم رقم 02. السعر الافتتاحي: تم تقدير سعره بعد انقاص العشر حسب مبلغ 12.600.000 دج اثنا عشر مليون وستمائة ألف دينار جزائري.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
 المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغاثم الهاتف: 045425207
 إعلان عن البيع بالمزاد العلني باعلى عرض طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م
 يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرتها مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات. تنفيذاً لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم عن بيع عقار بالمزاد العلني لجلسة 2024/12/31 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الكائن بدوار اولاد المختار بلدية الصمصاف المملوك للمحجوز عليه السيد بلحميتي عن طريق تعيين القطع باعلى عرض: قطعة أرض مساحتها 29 أرو 16م، قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813.337.20 دج بعد انقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 31 أرو 8م، قسم 12 مجموعة الملكية 511، مبلغ 180.306 دج بعد انقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 22 أرو 5م، قسم 12 مجموعة الملكية 566، مبلغ 127.858.50 دج بعد انقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 27 أرو 20م، قسم 12 مجموعة الملكية 516، مبلغ 154.224 دج بعد انقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 35 أرو 9م، قسم 12 مجموعة الملكية 548، مبلغ 203.779.8 دج بعد انقاص العشر.
 المحضر القضائي
 09.12.2024

Le CRB et le MCA gagnent en Champions League

Les Algérois se rassurent en Afrique

Par Rachid B.

Les deux représentants du football algérien dans la plus prestigieuse compétition continentale interclubs ont parfaitement négocié leurs sorties respectives lors de la 2ème journée de poule. Et si le Mouloudia d'Alger, vainqueur des Young Africans (2-0) ont confirmé le bon point ramené de Lubumbashi lors du prologue, le Chabab de Belouizdad s'est, pour sa part, magnifiquement racheté de sa chute à domicile en revenant de Côte d'Ivoire avec un succès fort important. C'est l'avant-centre Aïmen Mahious qui a offert au CRB une victoire cruciale en inscrivant l'unique but du match à la 71e minute, permettant à son équipe de s'imposer 1-0 face au Stade d'Abidjan lors de ce choc intense du Groupe C de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies, disputé samedi au stade Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan. Ce succès relance les hommes d'Abdelkader Amrani après leur revers inaugural contre les Orlando Pirates, tandis

que le Stade d'Abidjan s'enfoncé à la dernière place du groupe, toujours à zéro point après deux journées. Décidés d'entrée de jeu à dicter leur loi au pays des Eléphants, le CRB a pris les commandes dès le coup d'envoi, dominant les premières séquences du jeu, mais la solidité défensive des Ivoiriens, bien regroupés, a repoussé les assauts algériens.

La première période, malgré quelques opportunités des deux côtés, s'est achevée sur un score nul et vierge, 0-0 en grande partie grâce aux parades déterminantes du gardien Seydou Touré, impérial dans son enceinte du Felicia. Le CRB a finalement trouvé la faille au milieu de la seconde mi-temps. Bien placé dans la surface, Mahious a profité d'une passe lumineuse d'Abderrahmane Meziane pour ajuster une frappe précise dans le petit filet, libérant ses coéquipiers et déclenchant l'euphorie sur le banc algérien. Les Ivoiriens, loin de se résigner, ont poussé pour égaliser, mais leur manque de tranchant dans les 30 derniers mètres a coûté cher. Ezechiel

Zaddy a failli renverser la vapeur à la 87e minute avec une frappe surprenante, mais son ballon a filé de peu au-dessus de la transversale. Avec cette victoire, Belouizdad se hisse à la troisième place du groupe C, à seulement un point des co-leaders, Al Ahly et Orlando Pirates, qui s'étaient neutralisés un peu plus tôt (0-0). Le groupe reste extrêmement serré, avec Al Ahly et Orlando Pirates à quatre points chacun, suivis de Belouizdad à trois unités. Pour le Stade d'Abidjan, la situation devient critique. Toujours sans victoire et lanterne rouge du groupe, leurs espoirs de qualification sont désormais très minces. Pour leur part, les joueurs de Patrice Beaumelle ont réussi l'essentiel face aux Tanzaniens des Young Africans grâce à des buts signés Abdellaoui (64') et Bayazid (90' +5) en dépit du huis clos imposé comme sanction par la CAF. Un succès qui permet au Doyen algérien d'envisager les rencontres à venir avec sérénité et un fol espoir de passer sans trop de difficultés aux quarts de finale.

Ligue 2 amateur

Les leaders gardent le cap

Les leaders des deux groupes du championnat de la Ligue 2 amateur de football, l'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat, sont intraitables. Les deux leaders ont une avance de trois points sur leurs dauphins. L'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) se sont imposés ce samedi devant les promus l'US Béchar Djedid (3-1) et la JSD Jijel (2-1), à l'occasion de la 12e journée du championnat, marquée également par les succès des poursuivants directs, qui restent à l'affût du moindre faux pas. Dans le groupe Centre-Ouest, l'Etoile de Ben Aknoun (1ere, 26 pts) n'a laissé aucune chance au promu l'US Béchar Djedid (5e, 17 pts) dominé sur le score 3 à 1, confirmant ainsi son statut de solide leader à trois journées de la fin de la phase aller. Derrière Ben Aknoun, le RC Kouba (2e, 23 pts) a

profité du faux pas à domicile de la JSM Tiaret (3e, 20 pts) face à l'ESM Koléa (2-2), pour s'emparer de la place de dauphin, à la faveur de sa nette victoire contre le RC Arbaâ (3-1), et reste à trois longueurs de l'Etoile. Logée au quatrième rang, l'ASM Oran (19 pts) qui restait sur une élimination en coupe d'Algérie, a raté l'occasion de recoller au podium après sa défaite surprise face au MC Saida (2-1), qui réalise une belle opération en se hissant au neuvième rang aux côtés de l'ESM Koléa et du NA Hussein-Dey, vainqueur sur le fil en déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-1). L'autre belle opération de la journée est à mettre à l'actif du WA Mostaganem qui remonte à la cinquième place après sa courte victoire (1-0) devant la JS El Biar, qui glisse au septième rang, occupé conjointement avec le GS Mas-

cara, étrillé (6-0) par le CR Témouchent (15e, 11 pts). La 12e journée du groupe Centre-Ouest a débuté, vendredi, avec le succès étriqué du MCB Oued Sly face au SKAF Khemis Miliana (1-0). Les deux équipes sont coincées dans le bas du classement avec 13 points. Dans le groupe Centre-Est, le MB Rouissat (1er, 29 pts) a prolongé sa belle série (5 victoires, 1 nul) en battant difficilement (2-1) la JSD Jijel (10e, 13 pts), et conserve ses trois points d'avance sur l'USM El Harrach, qui a dominé l'IRB Ouargla (3-0), et cinq unités sur l'USM Annaba, vainqueur extrême vendredi devant l'AS Khroub (3-2). Embusquée derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 21 pts) s'est facilement imposée devant l'US Souf (3-1), tout comme le MO Constantine (5e, 20 pts), qui a atomisé l'US Chaouia (6-3).

Développement du sport scolaire et universitaire

«Une priorité pour les pouvoirs publics»

Le développement de la pratique sportive dans les milieux scolaire et universitaire, constitue "une priorité pour les plus hautes autorités du pays", ont indiqué samedi à Alger, des participants au Colloque international sur le sport scolaire et universitaire.

Ce Colloque international intitulé : "Le sport scolaire et universitaire, valeurs olympiques et développement durable", a été marqué par la participation du ministre des Sports, Walid Sadi, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hamad, de représentants du ministère de l'Education nationale, ainsi que des présidents des fédérations sportives nationales. "Des efforts considérables ont été consentis par les pouvoirs publics à travers le nouveau cadre réglementaire qui régit la politique du sport en Algérie ce qui reflète les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a

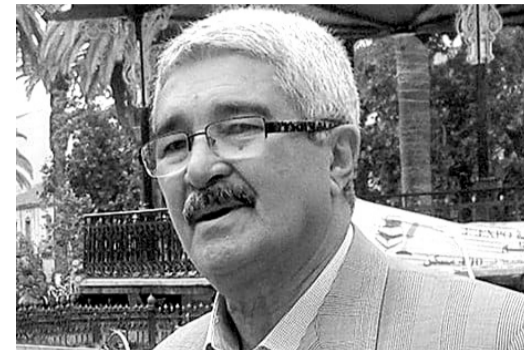
indiqué M. Hamad dans son discours prononcé à l'ouverture des travaux du Colloque international sur le sport scolaire et universitaire. Pour le président du COA, "les nouveaux textes réglementaires accorderont une place particulière au développement du sport scolaire et universitaire ainsi qu'au sport dans le milieu de la formation et de l'enseignement professionnel, dans la politique nationale du sport et dans le cadre d'un système de compétition propre qui répond aux valeurs olympiques".

De son côté, le président de la Fédération algérienne du sport scolaire Abdelhafid Izem, a mis en exergue le rôle des associations sportives scolaires dans l'organisation, l'animation et le développement des programmes sportifs en milieu scolaire. "Les nouveaux textes de loi prévoient des mesures d'incitation pour le sport scolaire, notamment en autorisant les opérations de financement du sport scolaire et universitaire par

l'Etat, les collectivités locales, les entreprises ainsi que les organismes publics et privés" a-t-il précisé, soulignant que "ce Colloque international aboutira à des recommandations qui seront proposées aux ministères des Sports, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

Dans le cadre du développement du sport universitaire, le président de la Fédération algérienne du sport universitaire Saadi Laghdiri, a appelé dans sa présentation intitulée : "Sport universitaire algérien, défis et perspectives", à établir une feuille de route claire pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat, afin de promouvoir le sport universitaire et œuvrer à impliquer les associations et les équipes universitaires dans les activités sportives des différentes fédérations sportives nationales, en développant de nouveaux mécanismes pour leur financement.

Figure emblématique de l'arbitrage algérien Vibrant hommage à Belaid Lacarne Sidi Bel-Abbès



Un hommage vibrant a été réservé à Lacarne Belaid, figure emblématique de l'arbitrage algérien. L'école régionale de football de Sidi Bel-Abbès a vibré au rythme du ballon rond, ce samedi, à l'occasion d'un tournoi en mémoire à feu Lacarne Belaid, une figure légendaire de l'arbitrage algérien. Organisé sous l'égide des autorités locales, à l'initiative des associations d'anciens arbitres des wilayas de Sidi Bel-Abbès, d'Oran et de Tlemcen, cet événement sportif a réuni de nombreux anciens joueurs nationaux ainsi que des personnalités du monde arbitral dont les internationaux Djamel El Ghandour (Égypte) et Naji Jouidi (Tunisie). Les deux arbitres étrangers ont tenu à rendre hommage à leur collègue disparu, soulignant son influence et son professionnalisme. Djamel El Ghandour a ainsi déclaré : «Lacarne Belaid était un modèle pour nous tous. J'ai eu la chance de travailler avec lui et j'ai beaucoup appris de lui, notamment en matière de discipline et de rigueur». De son côté, Naji Jouidi a évoqué un homme «dévoué, compétent et humaniste». Lacarne Belaid, décédé en octobre dernier à l'âge de 82 ans, restera dans les annales du football algérien comme le premier arbitre du pays à avoir officié lors d'une Coupe du monde, en 1982 en Espagne. Il a également marqué de son empreinte l'arbitrage continental, en occupant de hautes fonctions au sein de la Confédération Africaine de Football (CAF) et de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Ce tournoi qui a vu s'affronter des équipes composées d'anciens joueurs, a été l'occasion de célébrer la mémoire de ce grand homme et de transmettre son héritage aux jeunes générations. Les organisateurs ont profité de cette journée pour remettre des médailles aux participants et rendre hommage à la famille du défunt.

Mohamed Nouar

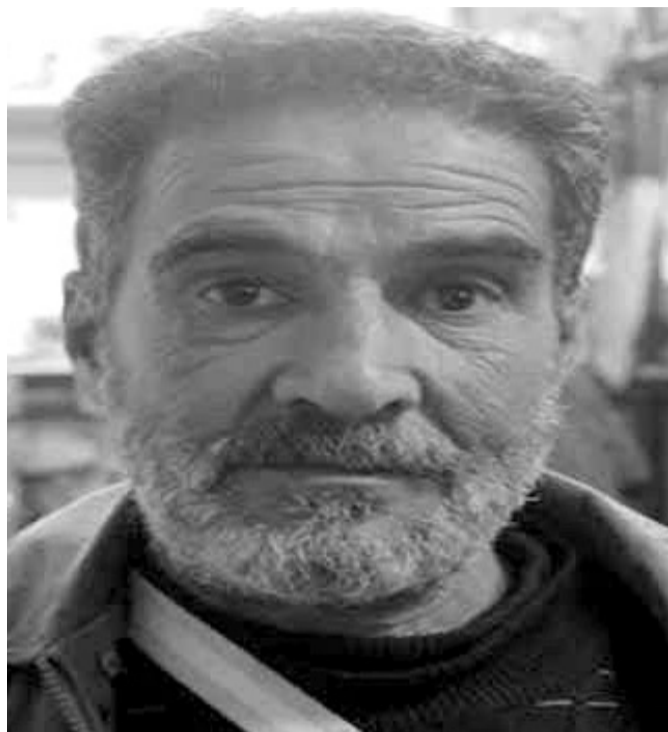
Coupe d'Algérie de saut d'obstacles

Le club l'Etoile de l'Est (Constantine) couronnée

Le club équestre l'Etoile de l'Est, de Constantine, a remporté, samedi la coupe d'Algérie de saut d'obstacles séniors, organisée au complexe sportif l'Etoile de l'Est, à Ain Abid (Constantine) avec la participation de 100 cavaliers représentant plusieurs clubs de différentes régions du pays. L'équipe vainqueur, composée du cavalier international Brahim Ait Lounis et des cavaliers locaux Moundher Mahi, Sami Sahraoui et Chaima Inal, a comptabilisé 29,20 points de pénalité après avoir excellé dans plusieurs étapes de cette compétition ouverte jeudi dernier. Le Club de la Garde Républicaine s'est classé deuxième avec un total de 53,30 points de pénalité, précédant le Club Equestre de Tixeraine (Alger) troisième avec un total de 71,53 points de pénalité. Les cavaliers du club de l'Etoile de l'Est ont caracolé en tête du classement dès le début de la compétition, suivis de l'équipe du commandement de la Garde Républicaine. A l'issue de cette compétition, la Coupe d'Algérie et les médailles ont été remises aux vainqueurs en présence du secrétaire général de la Fédération équestre algérienne, Mohamed Redha Bouksani, et du directeur technique national, Djamil Boumehdou.

Batna

L'artiste Salah Boubir n'est plus



Le comédien Salah Boubir est décédé samedi après-midi au centre hospitalo-universitaire de Batna à l'âge de 63 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

La nouvelle de sa mort a suscité une profonde émotion au sein des artistes de la ville de Batna, notamment parmi les membres de l'équipe du théâtre régional Dr. Salah Lombarkia à laquelle appartenait le défunt.

"Salah Boubir était un élément actif de l'équipe du théâtre régional et une de ses illustres figures de par ses œuvres qui lui avaient valu plusieurs prix à l'échelle nationale et internationale et a marqué de son empreinte ce théâtre", a notamment déclaré le comédien et réalisateur Ali Djebara.

De son côté, l'acteur Issam Taachit a mis l'accent sur le professionnalisme de Salah Boubir et ses contributions au théâtre dans les œuvres qui les avaient réunis dont El Hatab (Le bucheron, 2016) et Kaatintidhar (Salle d'attente, 2020) qui fut la dernière pièce du défunt.

En 2021, Salah Boubir a été hospitalisé suite à un malaise depuis son état de santé s'est dégradé le contraignant à renoncer à la scène après avoir participé à de nombreuses œuvres théâtrales et télévisées. Le défunt sera inhumé dimanche après la prière du Dohr au cimetière de Bouzourane de la ville de Batna, selon ses proches.

Colloque international sur "le cinéma et la mémoire" du 9 au 11 décembre à Alger



Un colloque international sur le cinéma et la mémoire, sera organisé du 9 au 11 décembre à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation d'experts et de spécialistes du cinéma et de l'histoire, algériens et étrangers, dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre.

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce colloque abordera le rôle du cinéma en tant qu'"outil pour construire et documenter la mémoire collective et renforcer les valeurs de liberté et de résistance", selon les organisateurs.

Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le coordinateur du colloque Cheddad Bezia, qui est également directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Cul-

ture et des Arts, a indiqué que cet événement reflétait l'intérêt particulier que l'Etat algérien accorde au dossier de la mémoire dans tous ses volets, et aux archives cinématographiques à travers la nouvelle loi sur le cinéma. De son côté, le Directeur général du CADC et président du comité d'organisation du colloque, Zineddine Arkab, a précisé que cet événement verra la participation de chercheurs et d'experts, algériens et étrangers, qui discuteront des principaux essais cinématographiques abordant les mouvements de libération dans le monde, du rôle du cinéma dans la documentation et le soutien aux mouvements de résistance, de la numérisation et de la restauration des films.

Le Directeur du centre national du livre, Djamel Yahiaoui, président du comité scientifique, a affirmé que le colloque international du cinéma et de la mémoire était "l'occasion de passer en revue les questions scientifiques, culturelles et artistiques liées à la mémoire", soulignant

le "rôle prépondérant du cinéma dans l'éveil des consciences et l'expression des problématiques politiques et culturelles". Cette manifestation sera marquée par la présence de 30 experts et spécialistes du cinéma et de la mémoire, qui discuteront, en six séances, de questions liées principalement au rôle du cinéma dans la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pendant et après la Révolution et aux problématiques de la valorisation et de la promotion du film sur la résistance.

Le rôle du cinéma dans la consolidation de la solidarité internationale sera également mis en exergue lors de cette rencontre au cours de laquelle un hommage sera rendu aux réalisateurs algériens décédés ayant marqué le cinéma révolutionnaire, ainsi qu'aux cinéastes internationaux qui ont soutenu la Révolution algérienne, à l'instar du serbe Stevan Labudovic, du français René Vautier et de l'italien Gillo Pontecorvo.

La maison d'édition "Voir par le Savoir", une expérience pionnière en Algérie dans l'édition des livres en braille

La maison d'édition "Voir par le Savoir", pionnière en Algérie dans le domaine de l'édition de livres en braille destinés aux non-voyants, œuvre à développer ce secteur en proposant gratuitement de nombreux ouvrages dans les domaines de la fiction, de l'histoire, des anthologies littéraires, de la poésie ainsi que des livres religieux.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, Abderahmane Amalou, responsable de la gestion de la maison d'édition, a souligné "l'attachement de la maison d'édition, depuis sa création en 2012, à mettre à la disposition des non-voyants en Algérie une collection riche et variée d'ouvrages dans tous les domaines, afin de soutenir leur parcours éducatif et de favoriser leur épanouissement personnel".

L'intervenant a également souligné "l'importance de faciliter l'accès des non-voyants à de multiples sources de lecture

afin de les intégrer dans la société, en leur permettant de découvrir des textes littéraires, poétiques et autres", ajoutant que le catalogue de la maison d'édition compte, depuis sa création, "43 ouvrages en braille dans divers domaines tels que l'histoire, la poésie, la politique, l'économie, le roman et les recueils de poésie".

Par ailleurs, M. Amalou, également poète et musicien, a indiqué qu'à l'occasion de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), récemment organisée, la maison d'édition a publié "un nouvel ouvrage en arabe, en tamazight et en français", destiné aux enfants, intitulé "L'histoire d'un chat".

Cet ouvrage est accompagné, "pour la première fois, d'illustrations en 3D avec des reliefs tactiles permettant aux lecteurs non voyants de distinguer au toucher différentes formes représentant des animaux et des personnages de l'histoire pour une meilleure interaction", a-t-il souligné, précisant qu'il s'agit là "d'une pre-

mière dans ce domaine, pour suivre les autres expériences au niveau arabe et mondial".

La maison d'édition propose également aux lecteurs non voyants de tous les âges une variété de titres en histoire, littérature, religion, art, patrimoine et autres, dans différentes langues telles que l'arabe, le français, l'espagnol et l'allemand, à l'instar de la collection historique "Les gloires de l'Algérie", réalisée en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, outre une collection sur la religion.

Parmi ces publications, figure aussi "la Proclamation du 1er Novembre 1954", "l'hymne Kassaman", œuvre du poète de la Révolution, Moufdi Zakaria, les deux recueils de poésie "Des mots, des maux", "des extraits de la vie du Prophète Mohamed (QSSSL)", "Bienvenu dans mon pays l'Algérie" et la dernière lettre écrite par la Chahida Hassiba Ben Bouali à ses parents, le 15 septembre 1957.

La maison d'édition, ajoute M. Amalou, aspire à participer avec ses publications à plusieurs expositions, en Algérie et à l'étranger, en vue de faire connaître le patrimoine et la culture nationale ainsi que les érudits algériens, rappelant, dans ce sens, que la maison d'édition avait déjà publié un article de l'Agence Algérie presse service (APS) en braille, intitulé "Le Congrès de la Soummam a cimenté l'unité nationale", paru en 2023, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et la tenue du Congrès de la Soummam (le 20 août 1956).

La maison d'édition "Voir par le Savoir" met aussi à la disposition des non-voyants qui ne maîtrisent pas le braille, plusieurs publications en version audio sous forme de CD-ROM, dont la plus grande partie est dédiée aux martyrs, dont Hassiba Ben Bouali, Larbi Benmehdi, Larbi Tbessi ainsi que d'autres œuvres littéraires et historiques, a-t-il conclu.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|--|--|
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 12h55 Journal |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 13h00 Journal |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 13h40 Journal |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h45 Le geste cuisine |
| 12h50 Au coeur des Restos du coeur | 13h50 La p'tite librairie |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 13h55 Ça commence aujourd'hui |
| 13h00 JT 13h | 15h05 Ça commence aujourd'hui |
| 13h40 Petits plats en équilibre | 16h15 Affaire conclue |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h05 Affaire conclue |
| 14h20 Le fabuleux marché de Noël | 17h55 Affaire conclue |
| 15h50 Un Noël de rêve en Suisse | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Star Academy, la quotidienne | 18h40 N'oubliez pas les paroles |
| 18h30 Ici tout commence | 19h10 N'oubliez pas les paroles |
| 20h00 JT 20h | 20h00 Journal |
| 21h10 Cat's Eyes | 20h50 Journal |
| 22h10 Escort Boys | 20h52 Les Etoiles du sport |
| 23h50 Eurodreams | 20h55 Basique, l'essentiel de la musique |
| 23h51 Escort Boys | 21h05 Les invisibles |
| 00h10 Esprits criminels | 21h55 Les invisibles |
| 01h05 Les experts : Miami | 22h50 L'ombre d'un fils |
| 01h50 Les experts : Miami | 23h40 L'ombre d'un fils |
| | 01h22 Candice Renoir |
| | 02h05 1914, et soudain la guerre |
| | 04h15 Le regard du singe |



3

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 09h57 Tchi tcha | 12h00 Régions d'ici |
| 10h22 Sauvage : Canicule 2 | 12h10 La p'tite librairie |
| 12h11 La boîte à questions | 12h15 Dans le rétro |
| 12h21 En aparté | 12h30 ICI 12/13 |
| 12h56 Clique | 12h55 Météo à la carte |
| 13h27 Le Dernier Jaguar | 13h55 Météo à la carte (la suite) |
| 15h06 Comme un prince | 14h40 La stagiaire |
| 16h35 Winter Break | 15h40 La stagiaire |
| 18h42 40 ans de Canal+, les bonus | 16h35 La p'tite librairie |
| 18h51 Hot Ones | 16h45 Duels en familles |
| 19h20 Clique | 17h20 Slam |
| 19h35 La boîte à questions | 18h50 Journal |
| 19h44 Loris Giuliano en balade | 19h00 Dans le rétro |
| 20h35 En aparté | 19h12 Hors la ville |
| 21h10 Hippocrate | 19h50 Tout le sport |
| 22h09 Iris | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 22h32 Iris | 20h12 Le journal des talents |
| 23h04 Le cercle séries | 20h14 Dans le rétro |
| 23h51 Clique | 20h20 Un si grand soleil |
| 00h57 Clique X | 23h00 Au top ! (ou presque) |
| 01h51 No Way Up | 23h55 Pascale Chabanet, la comtesse de poissons |
| 03h19 L'hebd'Hollywood | 00h05 Les enquêtes de Vera |
| 03h32 Les mondes brûlent dans l'ombre | 01h35 Les enquêtes de Vera |
| | 03h05 La p'tite librairie |



arte

- | | |
|--|--|
| 05h30 Incroyables transformations | 06h55 Hongkong, la magie des néons |
| 06h30 Incroyables transformations | 08h35 Invitation au voyage |
| 07h30 Incroyables transformations | 09h25 Opération Barbarossa : Au coeur des ténèbres |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 10h20 Opération Barbarossa : Au coeur des ténèbres |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous | 11h35 Itinéraires sauvages |
| 12h40 Météo | 12h25 Les sanctuaires d'épices |
| 12h45 Le 12.45 | 13h35 Les sentiers de la gloire |
| 13h40 Un jour, un doc | 15h00 Canaries, les îles-volcans |
| 14h50 Un jour, un doc | 15h45 Les animaux sauvages d'Europe |
| 15h50 Un jour, un doc | 16h35 Le langage des animaux |
| 16h50 Un jour, un doc | 17h20 Invitation au voyage |
| 18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac | 18h05 Invitation au voyage |
| 19h40 Météo | 18h55 La dernière tournée des pubs britanniques |
| 19h45 Le 19.45 | 19h30 Le dessous des images |
| 20h35 Scènes de ménages | 19h45 Arte journal |
| 21h10 Les Français, l'amour et le sexe : comment tout a changé ? | 20h05 28 minutes |
| 23h20 Les Français, l'amour et le sexe : les limites du plaisir | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 00h25 Enquête exclusive | 20h55 Mourir d'aimer |
| 01h55 Enquête exclusive | 22h45 Valmont |
| | 02h25 Christmas in Vienna 2019 |
| | 03h25 Pause |



21h10

CAT'S EYES



Les filles ont mis à exécution leur plan pour mettre le bazar au château de Dalember. Quentin et Gwen sont déjà sur les lieux pour les arrêter sur le fait. C'était sans compter un léger petit contre temps. Alexia s'est fait intercepter par Prudence et Dalember. Ces derniers menacent Sylia et Tamara des pires sévices sur leur sœur si elles ne se rendent pas. Une panne de courant et d'alarme met le château dans le noir. Dalember, panique décide d'évacuer les lieux et de mettre les tableaux en sécurité. Les 3 agents sont remarqués par les hommes main du collectionneur.

2

21h10

LES INVISIBLES



Dans un terrain en pleine campagne où doivent être installés des collecteurs d'eau de pluie, des ouvriers déterrent cinq squelettes avec leurs pelleuses. Il s'agit des ossements d'une femme, de trois enfants et d'un chien, parfaitement alignés. Bientôt, le commandant Darius et son équipe trouvent l'identité de celui qui serait respectivement le mari et le père des victimes. Mais, en arrivant sur place, une surprise les attend : l'homme qu'ils viennent voir vit avec sa femme et ses enfants, et prétexte une usurpation d'identité depuis dix-huit ans.
Realisateur: Emilie Grandperret



20h50

HIPPOCRATE



Brun découvre avec stupeur l'existence de l'hôpital California monté par Chloé, Arben, Hugo et Alyson. Il leur ordonne alors de réintégrer les patients clandestins dans le véritable hôpital.
Acteur: Louise Bourgoin (Chloé Antovska), Alice Belaïdi (Alyson Lévêque), Karim Leklou (Arben Bacha), Zacharie Chasseriaud (Hugo Wagner), Bouli Lanners (Olivier Brun), Voir plus
Realisateur: Thomas Lilti
Scénariste: Thomas Lilti, Mary Arnaud



ORAN
18 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h00
05h49
59%
21 km/h

Alger	☀️	17-08
Constantine	☀️	13-02
Annaba	☀️	17-08
Ouargla	☀️	23-05
Mostaganem	☀️	18-08
Béchar	☀️	24 -04

Agression génocidaire sioniste à Ghaza

Imposantes manifestations à travers le monde

De nombreuses villes et capitales à travers le monde ont connu, samedi, d'imposantes manifestations en faveur de la cause palestinienne et contre la poursuite de l'agression génocidaire sioniste dans la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023. De Berlin à Londres, en passant par Stockholm, Manchester, Aarhus, Copenhague, Maastricht et La Haye, des milliers de sympathisants avec la cause palestinienne ont battu le pavé, appelant notamment à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne et à l'acheminement sans entraves de l'aide humanitaire aux Gazaouis. Brandissant le long de leur action, des drapeaux, des pancartes et des posters de martyrs palestiniens, les manifestants ont appelé également à la fin de la politique à géométrie variable observée jusqu'ici par certaines capitales occidentales quant aux crimes génocidaires de l'entité sioniste à Ghaza et à la nécessité de traduire en justice des responsables sionistes pour leurs massacres contre le peuple palestinien. La Rapporteuse spéciale des Nations unies pour la Palestine, Francesca Albanese, a déclaré samedi qu'il était temps de prendre les mesures nécessaires et de tout faire pour mettre fin à la «brutalité» sioniste dans la bande de Ghaza, selon Wafa. Elle a également affirmé que l'entité sioniste avait «commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à Ghaza», ajoutant que ce qui s'y passe «ne peut pas être décrit comme une simple guerre. Ce qui se passe là-bas est une destruction de masse».

Ghaza

Le bilan s'alourdit à 44.708 martyrs et 106.050 blessés



Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi dimanche à 44.708 martyrs et 106.050 blessés, selon les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, "au moins 44 Palestiniens sont tombés en martyr ces dernières 24 heures". Un précédent bilan faisait état de 44.664 martyrs et 105.976 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Liban

Toujours aucune perspective pour la présidentielle



Depuis 774 jours, le Liban est sans président, une vacance inédite qui paralyse les institutions et aggrave une crise déjà multiforme. Les journaux libanais, tels que Al Akhbar, Nida' Al Watan, et Al Diyar, mettent en lumière les blocages politiques, les tensions internes et les conséquences pour la stabilité du pays. Cette impasse symbolise les divisions profondes au sein de la classe politique, tout en reflétant l'influence des dynamiques régionales et internationales sur le Liban. La vacance présidentielle résulte d'un échec persistant à désigner un candidat de consensus. Al Akhbar rapporte que les alliances traditionnelles entre les partis, comme celles entre le Hezbollah et le Courant patriotique libre, se sont fragilisées, tandis que l'opposition reste divisée sur une stratégie commune. Le Parlement, incapable de réunir le quorum nécessaire lors des sessions électorales, est au cœur des critiques pour son inaction. Selon Nida' Al Watan, les désaccords portent sur le

choix d'un candidat pouvant incarner à la fois une rupture avec les politiques passées et une stabilité face aux défis actuels. Le Hezbollah, favorable à un président proche de ses positions, est en opposition avec les partis souverainistes, qui réclament une figure indépendante, apte à engager des réformes. L'absence d'un président fragilise davantage les institutions libanaises, déjà affaiblies par des décennies de mauvaise gouvernance. Al Diyar souligne que la vacance présidentielle empêche la formation d'un gouvernement pleinement fonctionnel, paralysant la prise de décisions cruciales. Cela aggrave la crise économique, car sans leadership clair, les réformes exigées par le FMI pour débloquent l'aide internationale restent en suspens. Les conséquences se font sentir dans la vie quotidienne des Libanais. La livre libanaise, en chute libre, a récemment atteint un taux de change record de 89 000 L.L. pour un dollar,

selon Al Sharq. Cette dévaluation accélère l'inflation et accentue la pauvreté, mettant à rude épreuve les capacités de survie des ménages. La vacance présidentielle n'est pas seulement un enjeu interne ; elle reflète également les tensions géopolitiques dans la région. Al Joumhouriyat rapporte que la France et les États-Unis exercent des pressions pour une résolution rapide, tout en appelant à des réformes structurelles. Parallèlement, l'Iran et l'Arabie saoudite jouent un rôle indirect en soutenant des factions politiques opposées, intensifiant les divisions internes. Les observateurs, cités par Al Liwa', notent que la vacance présidentielle est devenue un terrain de confrontation entre les grandes puissances, chacune cherchant à imposer son influence au Liban. Cette ingérence complique les négociations, car les acteurs locaux se retrouvent instrumentalisés dans un jeu régional aux enjeux stratégiques. Les risques pour la stabilité sécuritaire

Maroc

Sit-in pour dénoncer les restrictions et la dégradation des conditions de vie

Des organisations de défense des droits de l'Homme au Maroc se préparent à célébrer le 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'Homme. Ces organisations appellent à une participation massive à des sit-in pour dénoncer ce qu'elles qualifient de "restrictions" imposées par les autorités sur les droits et libertés, ainsi que la dégradation continue des conditions de vie au Maroc. Les sections de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) dans les villes de Nador et Oujda ont annoncé l'organisation de sit-in pour exprimer leur indignation face aux restrictions subies, mettant en lumière la situation sociale et économique catastrophique marquée par l'aggravation du chômage, la hausse du coût de la vie, la dégradation des services sociaux, la corruption généralisée et les violations des droits et libertés. Dans ce cadre, le Forum marocain des droits de l'Homme a appelé toutes les composantes de la société à une

participation massive à un sit-in prévu le 10 décembre à Casablanca, à l'occasion du 76e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. À la veille de cet événement mondial, le Forum a publié un communiqué dans lequel il souligne la détérioration de la situation des droits humains, ainsi que l'effondrement des conditions économiques et sociales des Marocains. Il a également critiqué les autorités marocaines pour leur adoption de "politiques législatives unilatérales" éloignées des principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance inscrits dans le préambule de la Constitution. Le Forum a condamné les restrictions croissantes sur les droits et libertés. Le même communiqué a exhorté tous les acteurs des droits de l'Homme, politiques et civils à "s'unir dans un front commun" pour défendre les droits civils, politiques, économiques et sociaux des

Marocains, et contrer tous les projets de lois qui "fragilisent les citoyens, en particulier ceux relatifs aux codes civil et pénal, au droit de grève et à la couverture sociale". De son côté, la Commission marocaine des droits de l'Homme a appelé à une participation "massive" au sit-in organisé par la Coalition marocaine des organisations de défense des droits de l'Homme devant le siège du Parlement à Rabat, affirmant son engagement dans cette action militante. Le communiqué a également souligné que ces protestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Homme sont "une opportunité pour dénoncer fermement le désengagement du gouvernement face à ses promesses, la fermeture de tous les canaux de dialogue, ainsi que les représailles et menaces à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme". Ces actes sont qualifiés d'atteinte flagrante à la loi.